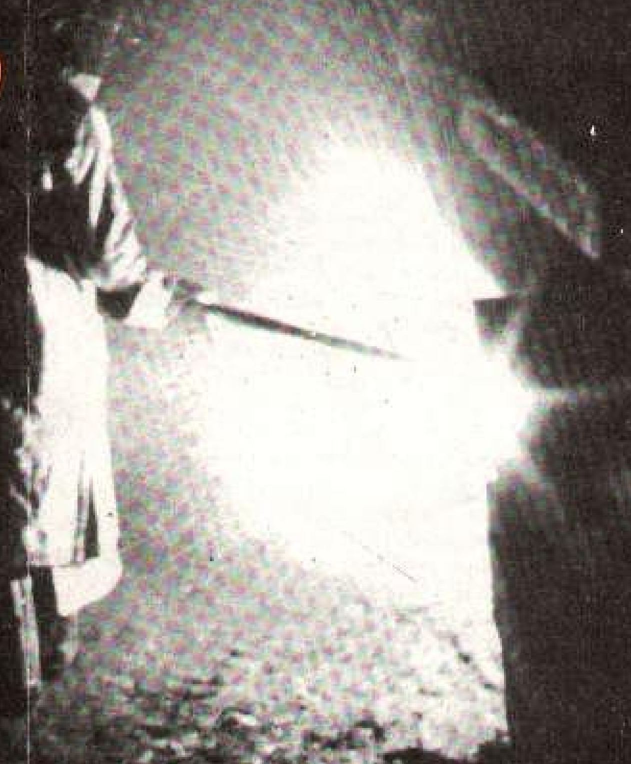
l'Humanité Rouge

BIMENSUEL 3 F No 59 du 22 août au 4 septembre 1979 Supplément à *l'Humanité rouge* No 1120

SIDERURGIE-CONVENTION SOCIALE

21000 suppressions d'emplois !



La bataille de la souscription

Au début du mois d'août le chiffre de la souscription atteint 35,3 millions de centimes.

Certes, l'objectif des 40 millions pour fin juin n'est pas atteint. Néanmoins, on ne peut parler d'un échec compte tenu de la mobilisation tardive des lecteurs et camarades.

Déjà les sommes recueillies ont permis d'éponger un bon nombre de dettes, ce qui a notamment eu comme conséquence une très légère amélioration de notre situation.

En deux mois, 28 millions ont été rassemblés, ce qui constitue un énorme succès de mobilisation de nos lecteurs, sympathisants et militants.

Des initiatives très positives ont été prises. A Marseille les camarades de la santé ont fait une « sardinade » qui a rassemblé une trentaine d'amis et qui a permis une souscription de 350 francs. La cellule du Perche a organisé un repas-brochettes où sont venues trente personnes. Cela a donné 700 F de souscription et trois abonnements. Des camarades d'Aubagne nous envoient la *« première souscription d'un camarade postier, ancien résistant, militant CGT et militant révolutionnaire de longue date qui rejoint le Parti ; et de sa femme »*, soit 40 F. Un couple de camarades nous écrit : *« Nous voulons apporter notre contribution pour atteindre l'objectif des 40 millions, car nous tenons absolument à ce que vive le quotidien. A partir de septembre, nous enverrons une somme régulièrement à la fin de chaque mois »*.

Je voudrais souligner une fois de plus que notre presse — quotidien et bimensuel — a absolument besoin du soutien de tous les lecteurs, sympathisants et camarades.

Que tous profitent de cette période de congés pour faire connaître et diffuser le bimensuel, souscrire et faire souscrire pour l'Humanité rouge.

Nous devons consolider les succès modestes que nous avons obtenus et pour suivre dans cette voie sans attendre le mois de septembre.

Bon courage à tous.

Émile REBIERE

Pour la vie de notre journal

SOUSCRIVEZ

Le prix de fabrication de notre journal augmente comme tout. Les rentrées de la vente ne suffisent pas et notre situation financière reste difficile.

S'abonner c'est aussi soutenir le journal

ABONNEMENT

BIMENSUEL

	Pli ouvert	Abt de soutien	Pli fermé
1 an	75 F	100 F	150 F
6 mois	38 F	50 F	76 F
3 mois	20 F (7 No)	30 F	40 F

l'Humanité Rouge

ORGANE CENTRAL DU PCML

Sommaire





NOTRE NOUVELLE ADRESSE :

L'Humanité rouge
BP 201 - 75926 Paris Cédex 19
CCP : 3022672 D La Source
Tel : 205 51 10

Directeur politique : Jacques Jurquet. *Rédacteur en chef* : Henri Jour. *Rédacteurs : Intérieur* : Pierre Burnand, Jacques Duroc, Joël Fabien, Catherine Lemaire, Pierre Marceau. *International* : Annie Brunel, Henri Berthault, Jean Schubert. *Culturel* : Léon Cladel, Estelle Delmas, Frédéric Lachaise, Pierre Valsa. *Secrétaire de rédaction* : Guy Lanrivain. *Administration* : Arthur Lepuy, Henri Bernard, Sophie Retz. *Imprimerie La Nouvelle. Directeur de publication* : André Druesne.

L'Humanité rouge BP 201 - 75926 Paris Cédex 19 CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire No 57952 Distribution NMPP. Dépôt légal 3e trimestre 1979. Directeur de publication : André Druesne. Imprimerie La Nouvelle.



SECURITE SOCIALE

Tout simplement intolérable !

1 % d'augmentation des cotisations d'assurance-maladie pendant les dix-huit mois à venir pour les salariés et les exploitants agricoles – hôpitaux soumis à une enveloppe budgétaire minima et révision en baisse des crédits prévus pour les investissements – renforcement du contrôle sur les arrêts de travail et incitations auprès des médecins visant à limiter leurs prescriptions – économies de gestion à la Sécurité sociale, application draconienne du ticket modérateur, révision dans certains cas de la prise en charge à cent pour cent de certaines maladies, etc. Voilà les mesures prises en conseil des ministres pour remédier à un déficit « jamais vu » chiffré, sinon, à vingt-quatre milliards pour la fin 1980. Dès leur annonce, le gouvernement qui voudrait faire passer la pilule en douceur a prodigué contre-vérités et mensonges. Dévoilons-en quelques-uns.

D'où vient le déficit que déplorent tant les pouvoirs publics ?

Tout d'abord les prix des investissements et des soins et donc les dépenses de la Sécurité sociale sont largement augmentées par deux types de charges : les profits des laboratoires et de l'industrie médicale de pointe, la TVA que le gouvernement prélève sur les dépenses de santé.

« 24 milliards de déficit fin 1980 » une escroquerie

Le gouvernement puise ensuite dans les caisses de la Sécurité sociale des sommes qu'il affecte à tout autre chose qu'aux remboursements : formation de personnel médical, participation aux investissements, construction d'équipements sanitaires, etc. Ces charges indues sont évaluées à vingt-cinq milliards environ.

Le patronat laisse enfin s'accumuler en toute impunité des dettes considérables puisque pour la seule année 1978 elles représentent huit milliards de francs. Comme on voit, les dettes patronales et les charges indues sont supérieures au déficit. C'est aux patrons et à l'État de payer.

« Un effort national est demandé à tous les Français » :

Les patrons ne payent rien !

Une fois de plus, les salariés paieront l'essentiel de la note : un pour cent de plus sur les cotisations d'assurance-maladie, cela fait douze milliards qui s'ajouteront aux dix-sept déjà prélevés au 1er janvier. En six mois, cela fait 2,25 % de ponction sur le pouvoir d'achat, 300 F en 1979 pour un travailleur qui gagne 3 000 F, 1 080 F pour un salaire mensuel de 4 000 F.

La participation de l'État qui s'élève de 2 à 4 milliards pour la formation des médecins et infirmiers ne représente qu'une faible partie des charges indues qu'il fait supporter à la Sécurité sociale.

Quant aux patrons, non seulement ils ne paient rien mais ont obtenu que l'État ferme les yeux sur leur dette de huit milliards en 1978 et passe l'éponge sur les dettes antérieures à 1973. Ceci, alors que leurs profits sont en augmentation et que l'État leur aura fait en 1979 des cadeaux somptueux : plusieurs milliards rien qu'aux maîtres de forges.

« Trop de dépenses de santé » ? Diminution des possibilités de soins

Le pouvoir met en accusation les dépenses de santé et les dépenses de la médecine « de ville » pour demander des sacrifices aux travailleurs. Certes, les dépenses de santé en valeur absolue atteignent des chiffres considérables, mais pour pouvoir réellement comparer, il faut les rapporter à des indices tel le PIB, produit intérieur brut. D'après une étude du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), les dépenses de santé sont alors inférieures en proportion à celles de bien des pays développés. Ainsi, les dépenses d'hospitalisation viennent au neuvième rang et progressent plus lentement encore. La décision de faire dépendre les dépenses de santé de l'évolution du produit national brut, prise par le pouvoir, est conforme à l'objectif de profit maximum du patronat mais ne correspond en rien aux besoins réels et aux possibilités actuelles en matière de santé.

Si quelques grandes villes sont suffisamment équipées en établissements hospitaliers, ce n'est nullement le cas à l'échelle de l'ensemble du pays où il faut plutôt parler de pénurie par rapport aux besoins. Celle-ci ne fait que s'accroître avec la politique de fermeture de salles et de diminution d'effectifs en personnel poursuivie depuis quelques années. Les mesures de contrôle médical prises vis-à-vis des médecins vont, là encore, limiter les possibilités de soins des travailleurs.

Jean QUERÇY

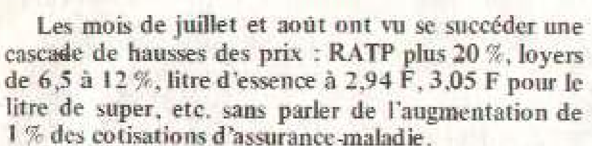
Un médecin déjà sanctionné...

Aussitôt prises, aussitôt exécutées, les nouvelles mesures répressives de la Sécurité sociale ont déjà leur première victime.

Le docteur Lebigue, âgé de 68 ans, pratiquant depuis trente-cinq ans à Vierzon, vient d'être « déconventionné » pour un an par la caisse d'assurances maladies du Cher, parce qu'il *« délivrait des arrêts de travail en trop grand nombre »*...

EDITORIAL

La nécessaire unité





Les mois de juillet et août ont vu se succéder une cascade de hausses des prix : RATP plus 20 %, loyers de 6,5 à 12 %, litre d'essence à 2,94 F, 3,05 F pour le litre de super, etc. sans parler de l'augmentation de 1 % des cotisations d'assurance-maladie.

On a alors assisté, de la part des ministres, de Ceyrac, président du CNPF, à une véritable campagne visant à mettre ces hausses sur le compte du pétrole. Il suffit, pour refuser cette fable, de savoir que le prix réel du pétrole brut a baissé en 1977 et 1978 tandis que la part de la fiscalité et celle des compagnies pétrolières ne faisait que croître. D'ailleurs, avant même l'augmentation décidée par l'OPEP, la hausse des prix au cours du premier semestre annonçait déjà une hausse annuelle de plus de 10 %. En juin, elle atteignait 1 % à l'indice CGT, les postes « alimentation » et « hygiène santé » étant particulièrement concernés.

Il s'agissait en fait dans l'esprit de ceux qui nous gouvernent de mettre à profit la période d'été pour préparer et tenter de justifier l'intensification de la poursuite de la politique d'austérité. Début juillet, Monory, ministre de l'économie, annonçait que le gouvernement ne pourrait plus maintenir le pouvoir d'achat. Ceyrac, dans une interview au *Figaro*, abondait, faut-il en douter, dans le même sens, et précisait même que la ponction sur le pouvoir d'achat devrait se situer aux alentours de 2 % de la masse salariale, soit près de vingt milliards. Barre lui-même déclarait : *« L'effort de modération dans le domaine des rémunérations devra être poursuivi et intensifié ».* On sait ce que ce langage nous réserve quand on se rappelle qu'il a qualifié de maintien du pouvoir d'achat l'attaque contre les salaires à laquelle il s'est livré depuis qu'il est au gouvernement.

Sans même attendre, le conseil des ministres a déjà commencé par faire une ponction de 1 % sur le pouvoir d'achat en augmentant les cotisations de Sécurité sociale d'un point. Si l'on ajoute l'augmentation de janvier, cela fait une ponction de 2,25 % sur les salaires, près de 800 F en un an pour un travailleur qui gagne 3 000 F par mois.

C'est aussi la période d'été et la dispersion des travailleurs que le gouvernement et le patronat ont mis à profit pour la signature d'un accord avec les confédérations syndicales. Celles-ci s'engagent à accepter les suppressions d'emploi dans la sidérurgie. Elles ont toutes signé, sauf la CGT qui a cependant reconnu que si elle n'acceptait pas les mutations, il n'en allait pas de même des pré-retraites.

Comme on le voit, le pétrole a bon dos. Après trois ans de plan Barre, patronat et gouvernement se préparent simplement à poursuivre et même à intensifier à la rentrée 1979 leur offensive contre le pouvoir d'achat et l'emploi de la classe ouvrière et de la masse des travailleurs. L'importance de l'attaque contre les salaires, l'emploi, le droit à la santé, contre les intérêts vitaux des travailleurs ne laisse aucune illusion. La bourgeoisie monopoliste au pouvoir est prête à appliquer jusqu'au bout sans aucune considération pour le sort des travailleurs le plan indispensable au développement du capitalisme français dans la conjoncture actuelle. Ce plan de redéploiement vise à restructurer l'appareil de production français et à le rendre compétitif pour pouvoir affronter avec succès la concurrence internationale dans la période de crise particulière ouverte depuis 1974. D'ailleurs les chiffres sont parlants : si le pouvoir d'achat des travailleurs baisse, les profits se portent bien. En 1978, selon les « comptes de la nation », les bénéfices des entreprises ont grimpé de 26 % et selon le journal patronal *l'Expansion : « 1979 sera donc un assez bon millésime ».*

Pour mener à bien cette politique, le pouvoir s'efforce de diviser la classe ouvrière, en particulier en faisant tomber les travailleurs immigrés sous le coup des lois Barre-Bonnet et l'expulsion hors de France. Les expulsions hors des logements des foyers Sonacotra et la fermeture de certains foyers cet été visent à favoriser l'application de telles mesures. De même, la loi limitant le droit de grève à la télévision votée en juillet vient s'ajouter au cortège de mesures répressives prises depuis quelques mois dans le but d'apporter des entraves à la riposte ouvrière.

Dès lors, les principaux axes de celle-ci se trouvent tracés. A la politique de restructuration que la bourgeoisie a poursuivie durant l'été et compte encore intensifier, il faut opposer l'unité de la classe ouvrière dans la bataille pour l'emploi, le maintien du pouvoir d'achat, les droits sociaux acquis, contre les lois Barre-Bonnet et les autres mesures répressives.

Jean QUERCY



HAUSSES DES PRIX

Faisons les comptes

Ici une information sur la hausse de l'EDF, là une autre sur celle des loyers, quelques jours plus tard une autre encore sur la montée vertigineuse du prix du pain... de quoi s'égarer dans ce labyrinthe d'augmentations. Alors faisons les comptes !

Espérons que l'hiver 1980 sera moins rude que celui de 1979 ! Qu'on se chauffe au fuel (33 % de hausse cette année), au gaz ou à l'électricité, la note sera salée. Déjà, en juin, le poste *« combustibles et énergie »* enregistrait une hausse de 2 %, à cette heure-ci l'électricité a déjà augmenté de 6 % ; en octobre, ce sera le tour du gaz. Mais l'été est encore présent, nous répondra-t-on, pensons aux vacances.

Justement, les industries vivant des voyages ne se privent pas non plus : les tarifs des agences de voyage ont gravi la barre des 3 %, voire des 7 % d'augmentation ; les compagnies aériennes ne se sont pas satisfaites des 7 % de hausse du mois d'avril, leurs tarifs ont augmenté de 10 à 15 % au mois d'août.

C'est aussi pendant les vacances que se prépare la rentrée : plus chers les loyers, 16 % d'augmentation pour les appartements en secteur libre : entre 6,5 % et 12 % pour les immeubles soumis à la loi de 1948.

Plus chers les transports avec la hausse des tarifs SNCF en mai, avec la hausse des tarifs RATP, 22 % en juillet. Nous nous rabattrons sur la voiture alors. Sur la voiture ? Avec l'essence ordinaire à 2,84 F et le super à 3,05 F ? Il reste la « solution » d'acquérir un dernier modèle, consommant peu, mais le prix des voitures a subi aussi une hausse de 6 à 7,5 % en juillet. Certes, il reste l'emprunt, mais lui-même a vu ses taux augmentés de 9,15 % à 9,75 % entre le 1er juillet et le 26 juillet.

Un facétieux jeu de l'oie !

Tout ceci ressemble à un facétieux jeu de l'oie, où la progression de case en case, la recherche de solutions ne fait qu'enfoncer davantage le joueur, impuissant.

La liste établie est déjà fort longue, elle n'est malheureusement pas close.

Les tarifs des colis postaux augmentés de 6 à 12 % en juillet, les tarifs des coiffeurs, l'habillement en hausse de 1,5 %, le tabac de 1,6 %. Le relèvement des cotisations sociales (1,25 % le 1er janvier et 1 % le 1er août) conjugué à la hausse des services de santé – 3,4 % en juillet – vont-ils transformer le droit à la santé en un luxe ?

Si ma mémoire ne me fait pas défaut, certaines instances gouvernementales avaient été obligées de reconnaître que le minimum vieillesse permettait uniquement l'achat de denrées indispensables comme le lait, le pain, etc. Que va-t-il en rester avec l'augmentation de 22 % – sur un an – des prix du pain et de 7 centimes sur le litre de lait ?

Des consolations !

Cependant, un réconfort possible nous est offert. Nous apprenons avec satisfaction que l'Élysée bénéficiera de 24 % de crédits supplémentaires pour son fonctionnement...

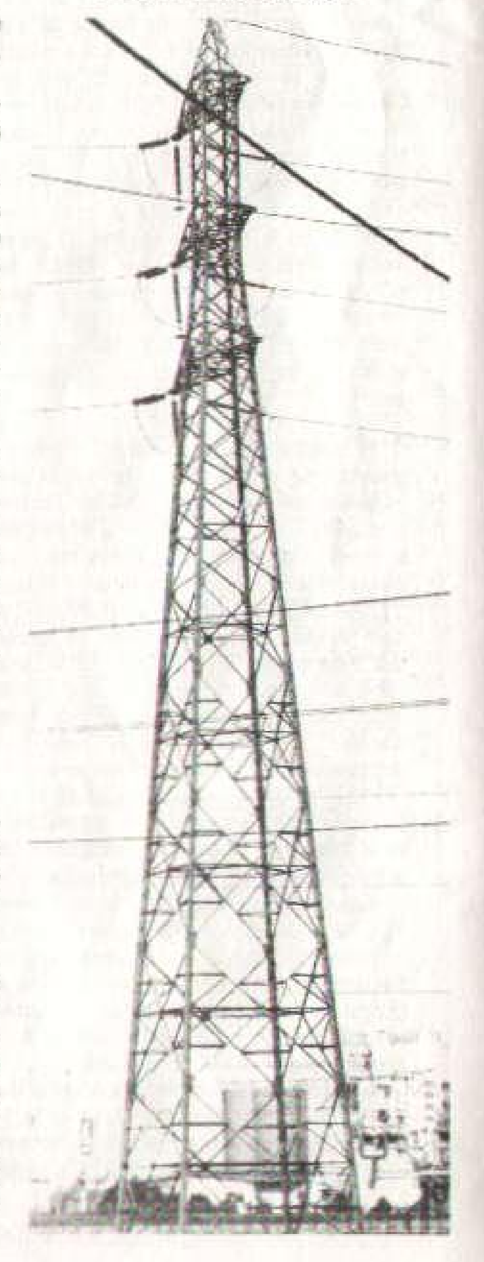
Enfin, consolons-nous en prenant connaissance des tarifs des grands couturiers : le tailleur chez Givenchy n'est qu'à 10 000 F (un million ancien), un petit corsage chez Saint-Laurent ne coûte que 5 000 F (un demi million ancien). Par contre, il faudra compter 80 000 F (huit millions anciens) pour une robe des mille et une nuits chez Dior ou chez Scherer.

On apprend en catimini – et nous sommes tous prêts à le croire – qu'Anne-Aymone Giscard D'Estaing, Simone Veil, Mmes Barre, Chirac, Pompidou, Saunier-Seïté ne sont pas les clientes les moins assidues des salons des grands couturiers. Elles participent assez largement à la rondeur de leur chiffre d'affaires, en hausse de 35 à 50 % par rapport à l'année dernière. Tout augmente !

Nathalie VILLOTIERS

Prix en cavale
Plus 11 % pour les logements
Plus 7,5 % pour l'électricité
Plus 33 % pour le fuel, etc.

« Une attaque en règle contre le pouvoir d'achat et les conditions de vie »





Le Gard, l'Hérault, des noms qui en cette période évoquent congés, soleil..... Nous avons enquêté à Vallourec (Bessèges), à Sud Couleurs (Montpellier), à Euroceral (Vendargues), à l'AOIP (Beziers). Ce sont les mêmes mots qui résonnent, licenciements, liquidations, mais aussi luttes



Conférence de presse CGT à la bourse du travail à Alès.

« Il s'agit d'agissements dans la seule intention de nuire » — délégué CGT

BESSEGES

Drôle de congés pour ceux de Vallourec

Le trust Vallourec possède à Bessèges, petite ville de la Cévenne (Gard) une usine de petits tubes soudés qui emploie aujourd'hui 383 travailleurs. En mai, dans une interview publiée dans notre quotidien, le syndicat CGT de l'usine expliquait comment, pour faire encore plus de profits, Vallourec s'apprêtait à liquider l'unité de Bessèges pour se renforcer au nord de la France. Grâce à leur lutte et au soutien qu'ils ont su développer à Bessèges et dans tout le canton, les travailleurs ont réussi à obtenir de l'inspection du travail le refus des quarante-sept licenciements demandés en janvier 1979 par la direction – mais celle-ci a fait appel au ministre du travail. C'est le 23 août que celui-ci devait donner sa réponse. Ça n'a pas traîné ! Le ministre du chômage, comme il fallait s'y attendre, a dit oui aux licenciements.

Prévenu le 3 août, notre parti a envoyé une délégation pour s'informer de la situation auprès du syndicat CGT et apporter le soutien du Parti communiste marxiste-léniniste.

Les responsables syndicaux dont le délégué syndical et le secrétaire du comité d'entreprise ont exposé les faits devant un membre de notre comité régional.

« C'est le 2 août que nous avons été informés par la direction de cette décision. Le 4 août, la quasi-totalité des ouvriers seront en congés pour un mois... Les patrons ont choisi le bon moment...

La direction prétend proposer des mutations à ceux qui seront sur la liste... des mutations dans le Nord. Tout laisser, la famille, les amis, partir ... pour arriver à un endroit où on vous dit qu'il n'y a pas de travail. C'est déjà arrivé ! Sans compter que cinq ouvriers avaient demandé leurs mutations et elles ont été refusées !!

Tout d'un coup, un délégué entre à toute vitesse, à la main un papier qu'il agite et lève haut : *« Ça y est, ils ont commencé à envoyer les lettres de licenciements ».*

Chacun se regarde, dans les yeux la colère brille.

— Vous connaissez la liste ?

Le délégué syndical : *« Non, et nous ne voulons pas la connaître, de même que nous refusons de participer à une quelconque « commission de la hache » qui choisirait celui-ci plutôt que celui-là. Nous ne tremperons pas là-dedans ».*

Drôles de congés que vont passer les travailleurs de Vallourec cet été. La direction ne recule devant rien pour licencier. Fin juillet, elle n'a pas hésité

Suite de la page 7

à licencier quatre ouvriers en longue maladie qui attendaient d'être invalidés. Alors qu'ils ne lui coûtaient rien elle n'a pas hésité à dépenser de l'argent en indemnités de licenciements pour pouvoir les rayer des effectifs.

La femme d'un ouvrier de l'usine devait nous déclarer : « *Mon mari, il risque pas de s'oublier le matin, il est à l'heure ! Ils cherchent le moindre prétexte, pour un oui ou pour un non, les licenciements pleuvent. Je vais vous dire : on ne vit plus, on a peur* ».

Les licenciements seront effectifs le 30 octobre 1979. Il reste moins de trois mois pour préparer la riposte, et les travailleurs de Vallourec, syndicat en tête, n'ont pas renoncé à la lutte ! Ils nous l'ont réaffirmé !

Notre parti, quant à lui, va tirer une affiche et des tracts, se mobiliser pour appeler à la solidarité et au soutien contre les licenciements. A cette occasion, nous appelons la classe ouvrière à dépasser les querelles de parti et de chapelle, à s'unir pour soutenir efficacement et inconditionnellement ceux de Vallourec. Que les sections syndicales et syndicats envoient des messages de soutien, des délégations à Bessèges, quand cela est possible.

Il faut que la classe ouvrière et tous les travailleurs de la région soient prêts à se mobiliser et répondre à l'appel de ceux de Vallourec !

Pour toute correspondance écrire : Syndicat des métaux CGT - Vallourec 30160 Bessèges.



Piquet de grève de Vallourec en janvier 1979.

VALLOUREC

Communiqué à la presse du Comité de parti régional du PCML

Profitant de la démobilisation provoquée par les départs en congés, le ministre du chômage du gouvernement Giscard-Barre vient de décider le licenciement de quarante et un ouvriers de l'usine de Vallourec à Bessèges dans le Gard. Ces licenciements avaient été refusés par l'inspection du travail en février 1979. Cette mesure montre entre autres que même un fonctionnaire local honnête ne peut rien contre la volonté des monopoles capitalistes et du gouvernement à leur solde.

Face aux mesures de restructurations du trust Vallourec, les travailleurs de l'entreprise ne peuvent compter que sur leur propre lutte et sur la solidarité ouvrière et populaire pour défendre leur emploi. La bataille sera rude. C'est pourquoi nous appelons tous les travailleurs de la région à faire fi des querelles de parti et de boutiques et à soutenir sans réserve les ouvriers de l'usine de Bessèges.

Non aux licenciements à Vallourec

Soutien total aux travailleurs de Vallourec.

MONTPELLIER SUD COULEURS SERVICE

Contre les mauvais coups vigilance!

Depuis plusieurs mois des signes inquiétants se manifestent à l'entreprise de traitement, tirage diapos et photos de Montpellier.

En mars 1979, une quinzaine de travailleurs (sur deux cents environ) n'ont pas touché leur salaire. Leur compte n'avait pas été approvisionné par la banque de la direction ! Et ce n'était pas un oubli, mais un refus.

En juin, la direction avait annoncé son intention de retarder le paiement d'au moins un mois du premier versement de la prime de vacances...

A cela s'ajoute le refus d'augmentation des salaires, le refus de la titularisation de six temporaires, des pressions sur la section CFDT.

Certains bruits font état de découverts financiers importants. Pourtant, du côté patronal, on ne se prive de rien. Le patron vient de dépenser plusieurs millions en arbres pour le parc de sa maison appelée « château » à Sud-Couleur.

Dernièrement, il y a eu des promotions et des augmentations de salaires pour les chefs, pas moins de 500 F par tête de pipe.

Face à cela, la section CFDT a réagi et a rassemblé plus de 50 % des travailleurs en assemblée générale lors d'un débrayage, et ce malgré les intimidations de la direction le matin même.

Comme par hasard, ce même jour, les six temporaires ont été titulaires et par ailleurs, la prime et les salaires ont été payés aux dates normales... comme quoi !

Face aux mauvais coups que prépare la direction, la plus grande vigilance s'impose !

EUROCERAL (Vendargues)

Les ouvriers marquent des points



Eurocéral est une usine de tubes en céramique alumineuse (destinés à enrichir l'uranium). Elle est implantée à Vendargues tout près de Montpellier, depuis un peu plus de cinq ans. Elle emploie actuellement entre 700 et 800 travailleurs.

Fin juillet, juste avant les congés d'août, la direction a tenté d'imposer une augmentation de la production. Du jour au lendemain, tous les chefs et les « disponibles » sont mis à la production : au frittage (cuisson des tubes). Passe pour les chefs, mais les « disponibles », c'était trop ! (Les disponibles sont les remplaçants qui permettent d'aller aux WC, à la pause, aux douches). Du tac au tac, le syndicat CGT s'est mobilisé et a appelé au débrayage de deux heures sur les trois équipes (matin, après-midi, nuit). Devant plus de 90 % de grévistes dans les secteurs concernés, la direction a craqué et les travailleurs et leur syndicat en ont profité pour consolider certains acquis concernant les disponibles et obtenir les douches sur le temps de travail pour les ateliers intéressés.

Devant cette mobilisation sans précédent, les travailleurs ont décidé en assemblée générale la continuation de la lutte pour une augmentation de salaire de 300 F pour tous. Cette revendications a été appuyée par des débrayages de deux heures tous les deux jours. Forme de grève jugée efficace car elle n'entraine pas une grosse perte d'argent et conserve intact le potentiel de combativité.

Comme prévu, la direction n'a rien lâché à quelques jours des conges, toutefois, elle a annoncé son intention de négocier le 11 septembre en réunion de délégués.

Pour leur part, les travailleurs sont bien décidés à continuer les débrayages dès la rentrée des congés.

Dans un tract diffusé dans l'entreprise notre parti déclarait : « *Nous soutenons votre lutte, nous sommes pour tout ce qui fait reculer le pouvoir patronal. Aujourd'hui et particulièrement dans notre région de chômage et de bas salaires, en vous battant contre les cadences et les mauvaises conditions de travail, pour une meilleure rémunération, contre les profits scandaleux que fait le patron sur votre dos, vous vous battez pour votre gagne-pain, mais aussi pour tous les travailleurs. Faire reculer le patron d'Eurocéral, c'est faire avancer toute la classe ouvrière, c'est nous donner les armes à tous pour refuser les licenciements, le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, les atteintes à la Sécurité sociale, aux libertés...* ».

Car ici aussi, il s'agit bien de licenciements. La direction a annoncé au comité d'entreprise pour 1981 l'hypothèse de licencier les deux tiers des travailleurs et la reconversion de l'usine avec le tiers restant.

Et une lutte contre les licenciements, ça se prépare bien à l'avance, en témoigne l'impossibilité d'empêcher le licenciement de cinquante temporaires en juillet dernier, pourtant ceux-ci ont courageusement participé aux débrayages. Il faut renforcer le syndicat et préparer les travailleurs, faire connaître le plus largement les menaces de licenciements, organiser la solidarité dans les syndicats... la population, contacter les autres boites menacées, etc.

La bataille contre les licenciements, pour l'emploi est bien aujourd'hui la bataille centrale de la classe ouvrière. Pour son succès notre parti ne menagera pas ses efforts !

AOIP
Beziers (34) Evry (91)

Plus de 1000 licenciements

L'AOIP désireuse d'accroître ses profits s'apprête à liquider les secteurs qu'elle juge pas assez rentables (téléphonie privée, chantiers) en particulier. Sur la ville de Béziers, cela se traduirait par plusieurs centaines de licenciements. Sur le plan national, un comité de défense de l'emploi s'est mis en place.

VITICULTURE

Les menaces d'arrachage se précisent

Ce sont plusieurs centaines de viticulteurs qui seront touchés par ces mesures impulsées par le gouvernement et la commission agricole de la Communauté économique européenne. Désireux d'accélérer la liquidation de la petite viticulture, les représentants de la bourgeoisie française, en accord avec leurs confrères européens, ont mis sur pied un projet d'aménagement de la vallée de l'Hérault qui entrerait en vigueur dans l'année à venir malgré les démentis officiels des autorités et notables locaux. Il est vrai que l'on murmure que le Conseil général du département aurait accepté cela en échange de subventions de la Communauté économique européenne pour la construction d'un barrage écrêteur de crues en amont de l'Hérault, lequel barrage arrangerait bien les affaires des habituels requins de l'immobilier. Voilà qui explique peut-être la discrétion des élus locaux.

Face à cette nouvelle menace contre les petits viticulteurs de l'Hérault, il faut dès maintenant se préparer à une large mobilisation contre toute mesure pouvant intervenir dans les mois à venir.

GRENOBLE

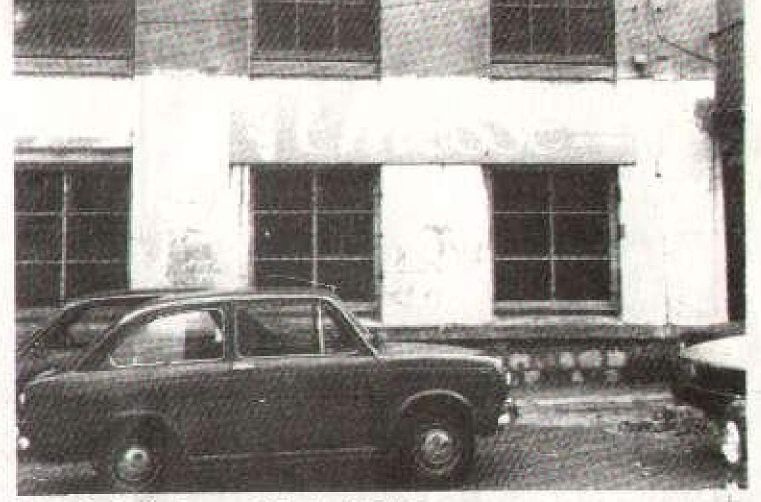
Scandale financier, patron en fuite

L'AFFAIRE EMESSE

Emesse, une marque, une entreprise « dynamique » de l'habillement, oscar à l'exportation en 1975.

Emesse emploie 230 personnes à Grenoble : des femmes (sauf les chefs et les cadres !).

Le 8 juin, disparition du patron, sa jaguar est retrouvée à l'aéroport de Lyon-Satolas. Le syndic liquidateur a déposé le bilan presque immédiatement. Et les travailleuses ? Nous sommes allés les rencontrer. Une rencontre chaleureuse avec six ou sept représentantes du personnel.



L'entrée de l'usine rue Nicolas Chorier.

Interview de déléguées CGT de l'entreprise



Quelques unes des déléguées CGT que nous avons rencontrées.

Q : Que s'est-il passé exactement ?

— Les déléguées : Lundi (le 11/6) : la secrétaire nous a réunies dans les bureaux. Les cadres ont pris la parole pour dire qu'il y allait avoir dépôt de bilan. Le patron avait passé la semaine en réunion : le mercredi avec les banquiers, le jeudi avec son avocat et vendredi il avait filé.

Il y a un trou de quarante-cinq millions de francs (actuels). C'est à cause des banques que nous sommes dans cette situation : Souweine faisait plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'exportation mais un certain nombre de factures étaient « inventées ». Il ne fournissait jamais aux banques le document des douanes comme quoi la marchandise avait bien été livrée. Et les six banques du pool (Société générale, BNP, Société lyonnaise, Crédit commercial de France, Crédit lyonnais et BNLI) payaient sans vérifier. Il faut dénoncer la complicité des banques dans cette affaire !

Cela devait durer depuis déjà un bon moment (les bilans de 1977 et 1978 au moins étaient truqués). Comment les banques pouvaient-elles croire à ses bilans positifs alors que le découvert bancaire était considérable (jusqu'à plus de trente millions de francs actuels) ?

Q : Qu'est-ce que vous fabriquiez ?

— Au départ, du prêt-à-porter féminin (robes, pantalons, jupes, etc.). Mais depuis 1968, cette activité devenant déficitaire, Souweine a sous-traité de plus en plus et créé une activité « maille » (tricots, tee-shirts) qui, elle, était entièrement sous-traitée. C'est ainsi que deux mille trois-cents travailleurs travaillaient pour Emesse au Portugal, trois mille deux-cents en Italie, d'autres à Singapour, Macao, en Tunisie, etc.

A Grenoble, une bonne partie des ouvrières déballaient, changeaient les étiquettes et réexpédiaient ! Cela représentait plus de la moitié du chiffre d'affaires.

Q : Comment voyez-vous l'avenir ?

— Soit on est racheté, soit on ne l'est pas. Etre racheté par un gros, Bidegain ou Willot par exemple, ça ne nous intéresse pas. Ils vont récupérer la marque et nous on sera à la rue.

Avec un patron « régional », ça peut être différent. Il y en a un qui est venu de Lyon mais ça se discute entre lui et le syndic ; on n'est pas tenu au courant.

Nous, on pense à une autre solution : une coopérative ouvrière. On a pris contact avec la délégation régionale des coopératives ouvrières. Ils sont prêts à nous aider financièrement par le biais du système bancaire coopératif. On pense que c'est possible. On compte sur des fonds publics plutôt que de payer des chômeurs

LOI BARRE-BONNET

Renforcer la solidarité

22 juin, 22 août 1979, deux mois, deux mois déjà que les résidents de Garges-les-Gonesse ont inauguré une nouvelle forme de résistance au développement de l'offensive Sonacotra.

Deux mois de rang, expulsés de leur foyer par les CRS le 22 juin, ils ont tenu. Le terrain-vague a vécu au rythme d'un camp de fortune installé sur un herbage ras en face de leur foyer, vide, muré et occupé maintenant par des vigiles.

Pendant ces deux mois, la lutte de Garges a été un exemple de résistance contre l'offensive renforcée de la Sonacotra contre de nombreux foyers en lutte. Après Garges, ce sont les résidents des foyers de Thionville, Vitry-sur-Orne, Forbach, Woippy, Homecourt, Sannois, Nanterre qui ont été expulsés.

A Garges, deux mois après, rien n'a changé... plutôt si : le champ d'orge qui longe le foyer a été moissonné, sur le campement le nombre de tentes a augmenté, le courrier est maintenant distribué au terrain-vague rebaptisé Place du 22 juin 1979.

Le gouvernement, qui pensait frapper fort ici, s'est cassé les dents. Et pendant l'été, il s'en est passé des choses dans ce campement.

De nombreuses délégations d'autres foyers en France sont venues apporter leur soutien et échanger des expériences. De nombreuses sections syndicales de la région parisienne en particulier sont venues apporter leur soutien en manifestant, au rassemblement du 7 juillet, ou par de simples délégations d'entreprises ; du côté des organisatins politiques, les marxistes-léninistes ont organisé une marche sur Garges le 1er juillet.

Mais, surtout, le Comité de coordination des foyers en grève a travaillé dur pour utiliser l'événement de Garges, pour préparer une riposte d'ampleur contre les mesures Barre-Bonnet en septembre.

Des organisations de masse de travailleurs immigrés, des organisations syndicales ont déjà signé une lettre d'appel commune. (Voir encadré). Voilà des faits nouveaux qui montrent que la lutte des « Sonacotra » est bien loin d'être cassée, écrasée.

Mais il faut encore renforcer cet élan de solidarité pour faire du rassemblement de fin septembre un grand succès.



LISTE DES SECTIONS UL, UD, UP ET DES ASSOCIATIONS DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ET DE QUARTIER, SIGNATAIRES DE LA LETTRE D'APPEL POUR LE COMBAT CONTRE LES LOIS RACISTES STOLÉRU-BONNET AU 1er AOUT 1979

— Comité de coordination des foyers en lutte
— UTIT (Union des travailleurs immigrés tunisiens)
— CTA (Comité des travailleurs algériens)
— AMF (Association des Marocains en France)
— Association des travailleurs portugais de Sarcelles
— Association portugaise Culture et Sport de Houilles-Carrières
— Union nationale des étudiants et élèves de Côte d'Ivoire
— STM CFDT 93 Nord (Sections Kassbohrer-Sarcelles ; PNA-Aulnay ; Mercedes-La Courneuve ; Gallays-Saint-Denis ; Ziegler-Saint-Ouen ; Geersteel-La Courneuve ; Philips-Le Bourget, Paris 20e ; EVR-Aubervilliers ; Alsthom Unelec Saint-Ouen ; Alsthom Atlantic-Le Bourget ; Bendix-Drancy ; Wonder Saint-Ouen ; Jeumont Schneider Saint-Denis ; Renault Saint-Ouen ; Protec Métal-Plaine Saint-Denis ; Porcher-Saint-Ouen ; De Greémont-La Courneuve).
— Section Air-Equipement Asnières CFDT
— Section Câbles de Lyon Bezons CFDT
— Section Dufour Montreuil CFDT
— Section Vallourec Noisy-le-Sec CFDT
— Union locale CFDT de Sarcelles-Garges
— Les sections CGT des hôtels Saint-Lazare, Concorde et Modern'Hôtel
— Union départementale CFDT du Val d'Oise
— Syndicat CGT Duco à Stains
— Section CFDT Hôpital Rotchild
— Section CFDT Hôpital Ambroise Paré (Boulogne)
— Syndicat Construction et bois CFDT 93
— Section CFDT Hôpital de Pontoise
— Section CFDT Hôpital Sainte-Anne
— SCV - Syndicat du cadre de vie - Sarcelles
— GISTI
— CEDETIM

APPEL A s'unir contre les lois Stoléru-Barre-Bonnet

- Du comitéde coordination des foyers en lutte
- de nombreuses associations de travailleurs immigrés
- De nombreuses sections syndicales CGT, CFDT, Unions locales, Unions départementales et Unions professionnelles.

(...) Il nous est apparu très vite que le problème n'était pas seulement d'apporter un soutien à la lutte des résidents du foyer de Garges, mais d'arriver à mener un travail et une action contre les lois Stoleru-Bonnet-Barre.

Nous n'avons pas choisi de nous regrouper ainsi ; nous y sommes contraints par un certain nombre de faits. Nous estimons que la riposte aux lois Stoleru-Barre-Bonnet doit se faire avec l'ensemble des organisations de masse — syndicales ou non — qui luttent en France contre l'exploitation capitaliste et ce, sur un pied d'égalité.

(...) Alors pour nous, quelles que puissent être les divergences d'avec le Comité de coordination, nous estimons :

— qu'il est de notre devoir de le reconnaitre comme le seul représentant des résidents en grève et de le soutenir face aux attaques qu'il subit.

— qu'il a sa place entière dans l'organisation de la riposte aux lois Stoleru-Barre-Bonnet.

Agir autrement ce serait :

— isoler une large fraction de la classe ouvrière immigrée, celle organisée en son sein des cent vingt foyers en lutte avec le Comité de coordination et au sein des organisations de masse immigrées et la désigner ainsi ouvertement à la répression de la bourgeoisie

— ne pas se donner les moyens d'une réelle riposte.

(...) Nous sommes conscients de l'ampleur de ce programme, mais nous sommes aussi conscients que sans une mobilisation massive, ces lois passeront, et que ce sera un échec très important des travailleurs de France et de leurs organisations. Ces lois sont désastreuses, non seulement pour la fraction immigrée de la classe ouvrière de France, mais pour l'ensemble des travailleurs de France, Français y compris.

Elles visent en effet plusieurs buts :

— Arriver à expulser la fraction immigrée la plus combative,

— Museler le restant des travailleurs immigrés et les obliger ainsi à accepter n'importe quelles conditions de vie et de travail.

— Remplacer une partie de l'ancienne immigration qui luttait aux côtés des Français par une nouvelle, beaucoup plus docile, compte-tenu de ses conditions actuelles d'immigration.

Mais, on le voit bien, le but principal des lois racistes Stoleru-Barre-Bonnet, *c'est l'affaiblissement de toute la classe ouvrière de France.*

(...) Nous demandons donc à toutes les sections syndicales de se mobiliser sur ce grave problème, d'en discuter à l'intérieur de leurs structures syndicales afin de préparer démocratiquement les conditions de la riposte de l'automne. Nous demandons aussi à toutes les organisations de masse non syndicales de se mobiliser sur ce problème.

Que tous ceux qui ont conscience de l'urgence et de la gravité de la situation prennent contact avec nous, pour pouvoir discuter et prendre des décisions en commun pour la poursuite de l'action.

Contre les lois Stoleru-Barre-Bonnet, réalisons une riposte unitaire de toutes les organisations de masse et de classe de France.

Des réunions ouvertes aux sections syndicales ont lieu régulièrement tous les mercredis soir à 20 h devant le foyer de Garges-les-Gonesse, rue des Doucettes - 95 Garges.

Réunion générale de préparation du rassemblement national le premier mercredi de septembre.

Boite postale : Comité de coordination (MCLSB) - 14, rue de Nanteuil - Paris 14e.

Résistance dans d'autres foyers

Durant tout l'été, les attaques se sont multipliées contre les résidents Sonacotra en grève des loyers. L'exemple de Garges a donné un nouvel élan de résistance. A Sannois (région parisienne) 53 résidents ont été expulsés sauvagement par les CRS début août, et sont restés dans le foyer où ils logent dans les chambres de leurs camarades. Un rassemblement a été organisé dans ce foyer le 11 août.

Dans plusieurs foyers de l'Est, et en particulier à Woippy, les résidents prévenus de leur expulsion, ont organisé une résistance déterminée avec le soutien de la CFDT locale. Ils ont creusé des fossés, ils ont barricadé leur foyer,... et les CRS ne sont pas venus. Dans plusieurs foyers de la région parisienne menacés, la veillée d'armes se poursuit.

Incohérence!

S'il y a une personne vraiment impopulaire sur le campement à Garges, c'est bien M. Cuckerman, maire de Garges-les-Gonesse (PCF). Lors d'un conseil municipal, Monsieur le maire refuse de contribuer à l'amélioration des conditions de vie sur le camp : installations de l'électricité, sanitaires, etc. Sous prétexte que *« le campement se transformerait en bidonville »*, la municipalité a assuré pendant deux semaines à peine les repas, puis a profité de la grève du personnel communal pour tout stopper. *« Les repas coûteraient trop cher pour ses contribuables »*. Dans le même temps, il détient 20 000 F débloqués par la municipalité de Sarcelles (PS) au profit des expulsés. Ceux-ci n'en ont jamais vu la couleur. Pour clore le tout, le maire oppose un refus catégorique à la demande de réquisition du foyer (mesure juridiquement possible au terme d'un arrêté municipal), la considérant comme créatrice d'illusions et allant même jusqu'à l'assimiler à une « provocation ». (*La Renaissance* - 3 août 1979).

Pendant le même temps, la municipalité d'union de la gauche de Woippy a usé de son droit de réquisition. C'est à s'en arracher les cheveux !

DOSSIER Sidérurgie. La Convention Sociale

21 000 suppressions d'emplois!

Rémi Dainville

Le 24 juillet dernier, les patrons de la sidérurgie pouvaient enfin, eux aussi, partir en vacances : ils fermaient le dossier « sidérurgie 79 » puisqu'ils avaient, après six mois de négociations, obtenu la signature de presque toutes les organisations syndicales. En effet, seule la CGT a refusé de poser sa signature au bas de la convention sociale qui définit les modalités des 21 000 suppressions d'emploi dans la sidérurgie.



Six mois de négociations et un accord sur lequel il nous faut revenir car ils sont exemplaires sur bien des points.

Sur les moyens que se donnent patrons et gouvernement pour arriver à leur fin, et sur la façon dont les directions de la CGT et de la CFDT veulent orienter la lutte des travailleurs vers la participation à une politique industrielle. Résultat, malgré une volonté de lutte souvent très importante en Lorraine et dans le Nord, ce nouveau plan patronal est passé.

- **Six mois de négociations**
- **Le contenu de la convention**
- **Le véritable enjeu**
- **Réactions syndicales**

Sidérurgie

Six mois de négociations

Du 26 janvier au 23 février : Rencontres « de concertation » entre les syndicats et les représentants du gouvernement, Boulin, le ministre du travail et Giraud, le ministre de l'industrie.

Du 6 mars au 6 avril : première phase des négociations (entre les syndicats et les maîtres de forges, les PDG d'Usinor et de Sacilor-Sollac) discussion du volet industriel. La fermeture brutale des installations prévues pour la fin 1979 est abandonnée au profit d'un démantèlement morceau par morceau des entreprises. Sur le fond rien de changé.

Du 17 mai au 24 juillet : deuxième phase des négociations (entre les syndicats et les représentants du ministère du travail et des groupes sidérurgiques) : discussion de la convention sociale. De fait, tous les licenciements sont acceptés. Tous les syndicats signent à l'exception de la CGT.

26 janvier, dans une lettre adressée aux cinq fédérations syndicales de la métallurgie, CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, Barre annonce que le gouvernement souhaite les associer aux *« actions de tous ordres »* qui doivent *« nécessairement »* accompagner *« les mesures de reconversion industrielle »*. Dans une lettre à Boulin, le ministre du travail chargé de *« coordonner toutes les procédures de ce dialogue »*, Barre indique : *« Il s'agit (...) de définir des méthodes de concertation appropriées ainsi que les niveaux adéquats pour les mener »*. Bref : le flou le plus artistique possible quant aux objectifs, si ce n'est mettre en œuvre la politique de *« concertation »*.

Cette *« ouverture »* gouvernementale devait inaugurer la procession des négociations.

Or, la veille, 25 janvier, Barre soulignait avec superbe devant la délégation du conseil régional du Nord : *« Je ne remettrai pas en cause le plan décidé par les responsables de la sidérurgie... »*.

Alors : de quoi va-t-on discuter ?

L'important est de discuter

Le 30 janvier, Etchegaray, PDG d'Usinor et Jacques Mayoux, PDG de Sacilor, adressent une lettre à Barre pour l'assurer de leur volonté (...) de rencontrer les organisations syndicales (*« le plus rapidement possible »* est-il précisé *« pour étudier avec elles les mesures sociales susceptibles de réduire* **les effets** *(sic) des suppressions d'emplois »*.

Ce même jour, les cinq fédérations de la métallurgie, lors d'une réunion commune, considèrent que les propositions de R. Barre constituent *« un premier résultat de l'action développée depuis quelques semaines »*. Il est vrai que la lutte a tendance à se radicaliser en Lorraine et dans le Nord : manifestation des 10 000 enfants à Longwy le 24 janvier, occupation des bureaux de l'usine de la Chiers à Longwy, séquestration de directeurs, suivies de l'intervention brutale des forces policières provoquant de violents affrontements. La manifestation de protestation du 30 janvier débouche sur l'attaque du commissariat de Longwy par les sidérurgistes, tandis que ceux de Denain et Trith, ce même jour, bloquent l'autoroute A 2 et le train Calais-Bâle après avoir, à deux mille, occupé la gare de Somain.

En fait, toutes ces actions résolues des sidérurgistes sont postérieures à la lettre de Barre. Boulin, le 1er février, déclare : *« Le moment de vérité étant venu, il faudrait un débat sérieux à la télévision entre gens sérieux »*. Ce débat n'aura pas lieu. Mais l'important était d'abuser l'opinion publique en jouant la comédie de la sincérité.

Alors que son collègue Giraud avait annoncé que « tout serait terminé » à la fin de l'année 1979 dans le Nord et les Ardennes et à la fin de l'année 1980 en Lorraine, Boulin contredit ces déclarations maladroites en affirmant que *« ces suppressions d'emplois s'étaleront jusqu'en 1982 »*.

L'important, n'est-ce pas, est de calmer les esprits. Tandis que des actions de plus en plus énergiques se déroulent dans les bassins sidérurgiques, Bergeron supplie le ministre du travail afin qu'il *« annonce absolument des dispositions de dialogue à plusieurs niveaux et, surtout, qu'il annonce des orientations positives sinon le pire est à craindre »*.

De ministère en ministère

6 février : rencontre syndicats-Boulin. A. Sainjon, secrétaire de la FTM-CGT, déclare que la CGT s'y rend *« avec la volonté d'exiger l'ouverture de véritables négociations, en premier lieu au plan industriel »*.

Après cinq heures de discussions, six points sont acquis :

1) Une rencontre aura lieu entre les syndicats et Giraud et les négociations s'ouvriront directement avec Usinor et Sacilor-Sollac dont les présidents pourront *« exposer aux syndicats les orientations industrielles permettant d'assurer l'avenir de leurs sociétés et d'apporter aux observations des fédérations syndicales toutes les réponses appropriées »* (communiqué officiel) ;

2) Création de comités de bassin avant le 1er mars pour « étudier » les conséquences des licenciements et « recenser » les possibilités d'emploi ;

3) Abaissement de l'âge de la retraite à 55 ans pour les sidérurgistes du Nord et de la Lorraine (10 à 12 000 travailleurs concernés).

4) « Mécanismes transitoires d'emploi » et « programmes de formation professionnelle » « pourront être offerts » aux licenciés.

5) Le gouvernement français soumettra à ses partenaires de la communauté européenne le problème des suppressions d'emplois dans la sidérurgie (appel discret à un financement substantiel des licenciements par Bruxelles) et celui de la réduction du temps de travail (trente-cinq heures).

6) Le ministère du travail fera « le point » à l'expiration des délais conventionnels lorsque les licenciements interviendront.

En dépit du vide complet des six points gouvernementaux — qui révèlent la volonté du gouvernement de chercher à «enrober» le plan de restructuration par des mesures sociales — les fédérations syndicales déclarent y trouver du positif. Le gouvernement aurait même, selon la CGT, *« reculé sur quelques points »*. Affirmation que vient démentir l'examen des mesures sociales accompagnant les précédents plans de restructuration (voir encadré).

En fait, il s'agissait surtout pour le pouvoir de paralyser l'énergie combative des travailleurs de la sidérurgie. Désormais, la lutte devait être subordonnée aux « discussions » et l'action rapportée à sa simple valeur de « pression sur les négociations ».

Sur le terrain les travailleurs allaient en décider autrement et refuser d'enfermer leur combat dans le carcan des négociations s'efforçant de rétablir la juste tactique du syndicalisme de classe et de masse : 1) la lutte de classe, dans les entreprises et les régions, prime; 2) elle vise à porter des coups, les plus durs possible, aux profits patronaux ; 3) elle a pour but d'établir un rapport de force, le plus large et le plus solide possible, afin, quatrièmement, d'obliger le patronat et le pouvoir à négocier et, sur ces bases, d'obtenir des succès.

Des négociations pour rien ?

Donc Giraud va recevoir les syndicats. Mais, dès le 7 février, interviewé au journal télévisé d'Antenne 2, il met les points sur les i. A la question *« le gouvernement envisage-t-il de revenir sur les décisions annoncées par les groupes sidérurgistes »*, il répond : *« Non, nous aurons un entretien sur la politique sidérurgique »* et, *« cet entretien sera utile »*.

Le 23 février, se déroule l'entretien entre Giraud et les syndicats. *« Faute d'un solide cadre de négociation et compte tenu du caractère relatif de la représentativité syndicale, les explosions sociales deviennent imprévisibles et difficilement contrôlables »*. (T. Pfister dans *Le Monde*).

Résultats de la rencontre (qui dure dix heures) :

1) Une « prime substantielle de départ volontaire » sera versée pour certains travailleurs licenciés.

2) Retraite anticipée à 55 ans et, pour certaines catégories d'ouvriers, à 50 ans.

3) Mise en place de « société de reconversion », filiales des sociétés sidérurgiques, qui seront de vastes parkings de chômeurs.

Sur le fond — licenciements et fermetures — rien de changé. Néanmoins, la tactique visant à donner du grain à moudre aux syndicats va trouver un nouveau développement avec les négociations directes avec les PDG des groupes. Le 6 mars, Jacques Mayoux, PDG de Sacilor-Sollac, rencontre les syndicats. Le 7 c'est au tour d'Etchegaray, PDG d'Usinor.

Suite page 16

Les précédentes conventions sociales

22 juillet 1966 : *Convention générale Etat-sidérurgie* : 15 000 suppressions d'emplois.

Première convention sociale (de la sidérurgie de l'Est uniquement) signée le 27 juillet 1967 par tous les syndicats sauf la CGT malgré son « préjugé favorable » car cela serait cautionner le plan professionnel. Cinq mois plus tard, la CGT signe.

27 octobre 1971 : *Plan Dherse* dit « de conversion de Sacilor-Sollac » : plus de 11 000 suppressions d'emplois (de 1971 à 1975).

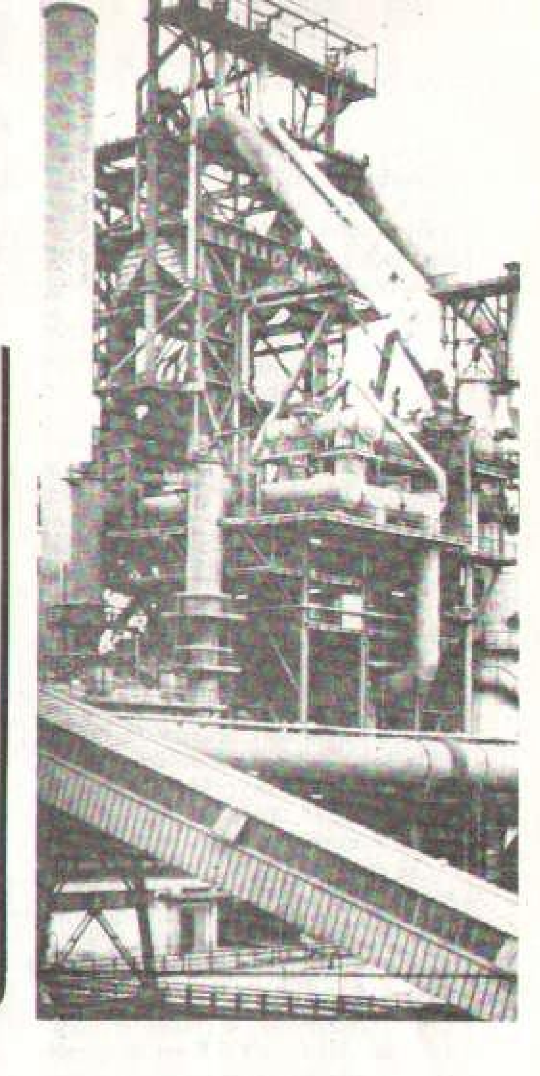
Pas de convention sociale. Mises en pré-retraites (2 000) mutations (9 400 dont 2 400 à Fos).

23 février 1977 : *Plan acier No 1* Plus de 16 000 suppressions d'emplois (de 1977 au 30 avril 1979)

Convention sociale signée le 3 juin 1977 par la seule FO : pré-retraites et départs « volontaires ».

Septembre et décembre 1979 : *Plan acier No 2* dit « de sauvetage » : plus de 21 000 suppressions d'emplois.

Convention sociale signée le 24 juillet 1979 par la CFDT, FO, la CGC et la CFTC. La CGT ne signe pas : « Le patronat n'a pas voulu de notre signature ».



Suite de la page 15

Pour les 8 500 licenciements par SacilorSollac, Mayoux confirme : *« Il n'y a pas d'autre solution »*, dit-il. *L'aciérie d'Hagondange sera fermée à moyen terme (3 500 licenciements) et les 5 000 autres licenciements sont maintenus »*

Quant aux discussions avec le PDG d'Usinor, leur sérénité est quelque peu perturbée par les combats de rue de Denain où les sidérurgistes affrontent courageusement la furie meurtrière des CRS. La CGT quitte la table de négociations. Étchegaray annonce la suspension provisoire du plan de licenciement : c'est un geste calculé. Cela favoriserait une chute artificielle de la tension à Denain tandis que Chérèque, responsable CFDT métallurgie, à peu de frais, se donnait le beau rôle : *« Nous avons terrassé le dragon »*. La déclaration cinglante de Barre le lendemain remettra les choses au point : *« Pas question de modifier les décisions prises »*. Mais le ridicule ne tue pas et Chérèque pourra poursuivre tranquillement les négociations.

13 mars : Nouvelle rencontre entre le PDG d'Usinor et les syndicats. Étchégaray y confirme la liquidation « inéluctable » d'Usinor-Denain. *« Des négociations pour rien »*, titre *La Voix du Nord*. Tandis que la CGC et la CFDT réclament le maintien d'un *« noyau dur »*, la CGT est désormais seule à plaider la cause du maintien de toutes les installations. Dans les bassins la division s'installe. La marche sur Paris se prépare dans un climat d'action de la dernière chance. Ce massif déferlement de quelques centaines de milliers de travailleurs aura un formidable retentissement dans la classe ouvrière. Mais, une fois revenus dans les bassins, les sidérurgistes sont démunis de perspectives de lutte.

Démantèlement !

Les réunions de négociations se poursuivent. Il y en aura sept avant la réunion de synthèse du **6 avril** où Étchegaray annonce le démantèlement morceau par morceau :

— **A Denain** : Avril 1979, fermeture de la fonderie, de l'agglomération et des fours à chaux (3 500 emplois supprimés). L'interruption de la phase liquide est reportée à l'été 1980. Comme prévu, le train à bandes est maintenu (jusqu'à quand ?).

— **A Usinor-Longwy** où doivent intervenir 3 900 licenciements d'ici la fin 1980, 1 220 emplois seront déjà supprimés d'ici la fin 1979.



Marche sur Paris le 23 mars.

La CFDT-Longwy dont on connaît le rôle dans la mobilisation des sidérurgistes et des autres travailleurs est en désaccord avec la signature de la convention.

— **A la Chiers-Longwy** : arrêt de la phase liquide (2 HF et l'aciérie) en 1979 (1 150 licenciements) et du train à feuillards en 1980 (400 emplois supprimés).

— **Blagny** : arrêt du laminage à froid maintenu pour l'été 1979. La fermeture de l'atelier galvanisation et et peinture est reportée d'un an.

— **Chiers à Anzin et Usinor à Trith-St-Léger** (Nord), **Billemont et Sedan** (Ardennes) : dates de fermeture maintenues.

Les négociations avec les maîtres de forges sont terminées. Pour de nombreux travailleurs et syndicalistes, ce « recul » a le goût amer d'une défaite, d'autant que cette tactique de démantèlement avait déjà été appliquée avec succès par Usinor pour liquider son unité de Louvroil. Il s'agit bien d'une vaste tentative de division des sidérurgistes visant à isoler les menacés de l'été 1979 de ceux qui seront licenciés « seulement » en 1980...

Pourtant de bonnes conditions sont réunies pour relancer vigoureusement la lutte solidaire des sidérurgistes : ceux de Dunkerque, de Fos puis de Mardyck entrent dans l'action. Mais rien ne sera véritablement fait pour coordonner ces luttes et porter un puissant coup de boutoir aux maîtres de forges et au pouvoir. Sabotage de la marche sur Dunkerque, suspension de la section CFDT d'Usinor-Dunkerque : toutes les entreprises de division seront mobilisées contre les sidérurgistes.

La troisième phase des négociations (sur la convention sociale) s'ouvre donc le **17 mai** avec les représentants du ministère du travail. Depuis plusieurs mois, la FTM-CGT ne cessait de la répéter : *« Sur les négociations concernant les mesures sociales, la FTM-CGT rappelle qu'elles ne pourraient valablement s'engager qu'une fois les négociations sur le contenu industriel des restructurations véritablement parvenues à leur terme et à leurs conclusions connues »* (lettre à Boulin du 3 avril 1979). Évidemment, la FTM-CGT n'a nullement obtenu gain de cause : les discussions industrielles ne sont parvenues ni à leur terme ni à leurs conclusions. La CGT aujourd'hui affirme que les négociations n'ont même pas commencé, à Denain le 26 juillet dernier. Sainjon ajoute avec un culot étonnant : *« Les autres organisations sont tombées dans le piège »*.

Mais, au mépris de son engagement, la FTM-CGT se retrouve à la table des négociations concernant les mesures sociales... Ce qui revient à cautionner les licenciements ; comme elle l'avait affirmé en février.

Le 5 juillet, après dix-sept séances de discussion, la convention sociale est mise au point. Le 24 juillet, tous les syndicats, sauf la CGT, signent (il suffit d'une seule signature pour que la convention soit appliquée).

Le Matin titre : *« Sidérurgie : le temps du réalisme ». « Une paix chèrement payée »* titre *Le Monde* qui aura cette formule bizarre : *« La convention sociale de la sidérurgie règle le sort de 21 000 salariés ».*

La précédente convention sociale du plan acier numéro un (16 000 suppressions d'emplois) avait été signée par la seule FO. On ne peut qu'interpréter la signature de l'actuelle convention par la CFDT comme un recul; quant à la demi-signature de la CGT, sur cette question, l'unanimité de la centrale ne semble pas évidente.

Tandis que la convention sociale se négociait avenue de Wagram, au siège de l'Union des industries métallurgiques et minières, les portes de l'immeuble étaient cadenassées par des sidérurgistes de Longwy.

Geste symbolique : les dirigeants des fédérations syndicales et les représentants des monopoles de l'acier conduits par E. Lepoivre étaient solidairement enfermés comme s'ils appartenaient, de fait, à la même classe : celle que combattent les sidérurgistrs. Car, nous le savons, les travailleurs de la sidérurgie n'ont pas déposé les armes, même si ceux qui prétendent les représenter viennent de signer une paix en forme de capitulation.

Rémi DAINVILLE

Le contenu de la convention sociale

12000 travailleurs concernés

PRÉ-RETRAITES

Elles concernent 12 000 à 12 500 travailleurs, elles se répartissent en deux catégories :

— « Dispense d'activité volontaire » pour 7 500 à 8 000 salariés âgés de 50 à 55 ans (travailleurs handicapés ou aux postes les plus pénibles) avec, jusqu'à 55 ans, 79 % du salaire ou une indemnité dégressive allant de 90 % du salaire brut à 50 ans à 75 % à 55 ans.

— « Cessation anticipée d'activité » pour 4 500 salariés âgés de plus de 55 ans avec seulement 70 % du salaire.

Au total, le minimum mensuel pour les travailleurs concernés par les pré-retraites sera de 2 400 F (avec revalorisation au 1er octobre qui pourrait porter ce minimum à 2 590 F) : le patronat proposait 2 350 F et les syndicats demandaient 2 500 F.

PRIMES DE DÉPART

Elles concernent environ 4 000 travailleurs. La prime demeure de 50 000 F L'indemnité de départ reste d'un dizième de mois de salaire par année d'ancienneté. Au bout de dix ans s'ajoute un quinzième de mois par année supplémentaire (ce qui donne un sixième de mois à compter de la onzième année). A cela s'ajoute pour les travailleurs immigrés les 10 000 F dits d'« aide au retour » dans le cadre des mesures Stoléru.

MUTATIONS

Elles concernent environ quatre mille travailleurs. Deux offres de réemploi seront faites en même temps. Et une troisième ensuite s'il y a refus du travailleur (une « commission paritaire suspensatoire » d'entreprise devrait chercher une solution). En cas de nouveau refus, le travailleur est licencié.

Si le salaire du travailleur muté est inférieur au précédent, il touchera en plus de son nouveau salaire 60 % à 80 % de son ancien salaire.

Si le travailleur quitte sa société d'origine, il percevra des indemnités de licenciements.

S'il subit un déclassement de plus de 15 %, celui-ci sera partiellement compensé par une prime de 10 000 F qui pourra être cumulée avec l'indemnité différentielle octroyée par la CECA (60 % de la différence entre son ancien et son nouveau salaire).

DUREE DU TRAVAIL

Les travailleurs en discontinu verront leur horaire passer de 42 h 30 à 41 h 30. Cette réduction pourrait « éventuellement » être compensée au 1er mars 1980.

SALAIRES

Une réunion est prévue à la fin de l'été sur une éventuelle revalorisation de salaires réclamée par les syndicats.

SANCTIONS

Elles ne sont pas levées. Les cas seront traités à l'échelle de chaque établissement.

NEGOCIATIONS INDUSTRIELLES

L'enjeu du problème

Commentant le mémorandum de cent pages publié en décembre 1978 par la Fédération métallurgie CGT, un chroniqueur de l'économie capitaliste note avec une évidente satisfaction : *« C'est une initiative fort intéressante qu'a prise la fédération CGT...* (Ce mémorandum) *représente une démarche tout à fait nouvelle de la part d'un syndicat qui, avant mars 1978, se bornait à demander le changement par la nationalisation »* (François Renard : *« La CGT se battra pour une sidérurgie « forte ». Le Monde* du 3 février 1979). En effet, la *mise en avant* par les syndicats CGT et CFDT de la discussion sur la politique industrielle allait marquer d'un sceau particulier toutes les négociations dans la sidérurgie.

Discuter « industrie » à égalité avec les patrons ?

Dès sa première rencontre avec le ministère du travail, le 6 février, la FTM-CGT demande prioritairement de collaborer à la tâche, essentielle à ses yeux, consistant à *« reconsidérer tout le dossier industriel »*. Au micro de RTL, Chérèque, pour la FGM-CFDT, souligne également sa volonté d'entamer une négociation axée sur le dossier industriel et économique.

Rapidement, le gouvernement et les maîtres de forges vont saisir la perche tendue par les syndicats et faire mine, durant trois mois, de vouloir associer les directions syndicales à l'établissement des projets industriels dans la sidérurgie. Dès la rencontre du 6 février, Boulin annonce aux fédérations syndicales que le ministre de *l'industrie « examinerait avec elles les divers aspects de la politique tendant à maintenir en France une industrie sidérurgique dynamique et à rétablir sa compétitivité »*.

Le 7 février, la FTM-CGT revient à la charge en soulignant que « l'objectif premier » de ses interventions auprès du ministère de l'industrie et des luttes des sidérurgistes de Lorraine et du Nord (sic !) est *« d'obtenir l'élaboration d'un nouveau plan acier assurant une sidérurgie puissante, moderne et compétitive »*. Les sidérurgistes de Lorraine et du Nord apprenaient ainsi qu'ils ne se battaient pas pour empêcher les licenciements mais pour participer à l'élaboration d'un grand plan acier pour la France aux côtés de leurs exploiteurs et, sans doute, à égalité avec eux...

Au nom du « réalisme économique »

Le débat sur le nouveau plan acier espéré par la CGT et la CFDT n'aura pas lieu mais le gouvernement n'a tout de même pas refusé complètement d'aborder les questions industrielles. Tout le monde peut être satisfait...

C'est alors la grande bataille des « plans acier » : le PCF possédait le sien, le PS va s'en bricoler un à la hâte, adopté lors de son comité exécutif du 20 février à Denain. Le lendemain, la FGM-CFDT publie son plan sous la forme d'une brochure intitulée : *« Avenir de la sidérurgie. Propositions de la FGM-CFDT »*.

Quarante-deux mille travailleurs ont participé à la consultation organisée par la FTM-CGT. 90 % ont approuvé le fait de ne pas signer la convention.



On peut lire dès la première page : *« Accepter une restructuration de la sidérurgie, c'est possible... Favorable à l'évolution des techniques au service de meilleures conditions de travail et de vie, la FGM ne peut en même temps la condamner,* **dans le seul fait** (sic !) *qu'elle peut conduire à une* **certaine** (quand on sait qu'il y a 21 000 licenciements !) *réduction du nombre des emplois »*.

Avoir organisé une rencontre avec son ministre *de l'industrie* manifestait une certaine habileté de la part du gouvernement. Les cinq fédérations de la métallurgie ne vont-elles pas faire chorus dans un communiqué, le 22 février, en exigeant que les discussions se poursuivent *« au niveau du ministère de l'industrie,* **seul** *niveau où il est possible de dégager des conclusions sur les questions industrielles de portée générale »* ? A quand donc l'entrée de Sainjon et Chérèque au ministère de l'industrie ?

Le gouvernement se paye leur tête mais les directions des fédérations syndicales en redemandent. Le chemin de la collaboration de classe est un calvaire insoupçonné.

Car les chefs syndicaux vont être frustrés : le gouvernement décide de ne plus organiser de rencontre avec son ministre de l'industrie. Les syndicats protestent. Mais le rideau se baisse, l'acte I est terminé.

« Sozialpartnerschaft »

Acte II : les négociations avec les PDG des sociétés sidérurgiques sont ouvertes. Sept réunions en tout (sans compter celle dite de « synthèse ») sur un mois de temps, soit un rythme de deux réunions par semaine. Les maitres de forges ont-ils donné satisfaction aux dirigeants des fédérations syndicales en discutant de plans industriels ? C'est certain. Cette « revendication » eut même le don d'amuser Etchegaray : *« Je veux bien discuter de ces questions,* déclarait-il en substance, *je ne suis pas fermé à la discussion, je changerai d'opinion si l'on me prouve que j'ai tort ! »*. Mais, au terme des rencontres, le verdict tombe comme un couperet : rien de changé, le plan de liquidation demeure, le patronat n'a reculé sur aucun licenciement.

Suite page 20

« La grave responsabilité de notre organisation syndicale »

Entretien avec des militants CFDT de la section Sollac Sacilor

Qu'avez-vous pensé de la signature de la convention ?

A propos de cette convention, j'ai eu, en section syndicale, la phrase suivante : *« Le recentrage maintenant, à travers cette convention je sais ce que ça veut dire »*. Je suis très déçu que la CFDT ait mis sa signature en bas de cette convention. La section Sollac s'était prononcée contre. A notre avis, la signature ne pouvait se faire dans le contexte actuel du fait que : premièrement, il n'y a eu aucune rediscussion sur le plan industriel et deuxièmement, rien sur la réduction du temps de travail, en particulier pour les postes. Troisièmement rien sur les garanties futures d'emploi pour les travailleurs de la sidérurgie...

Maintenant, il y a un autre problème dont je veux parler : la position de la CGT, ses critiques à notre égard. Aujourd'hui, on vient nous chanter que la CFDT a signé un accord-mutation mais qui a mis en pratique cette mesure-là dans le passé déjà ?

En 1975-76, la CGT a signé un accord-mutation au niveau du groupe Sollac-Sacilor. En ce qui me concerne, je ne peux accepter qu'il y ait des licenciements ni des mutations qui vont encore en outre aggraver les conditions de travail. Déjà aujourd'hui on travaille en sous-effectifs et il faut voir dans quelles conditions.

La réorganisation de la sidérurgie a apporté déjà des accidents de travail supplémentaires et aujourd'hui on voudrait encore supprimer des effectifs...

Ce qui est grave aussi, c'est que des sections syndicales se soient prononcées pour cette convention et que des travailleurs soient amenés à concevoir des illusions. Certains m'ont dit ce matin : *« Après tout, que la CFDT ait signé ça n'est pas une mauvaise chose »*. J'en ai même entendu me dire : *« Ça c'est une convention comme on n'en verra plus jamais »*. Alors que des conventions de ce type on risque d'en voir des tas. Et dire que notre organisation syndicale a donné son accord pour supprimer des emplois, a accepté que des emplois soient bradés dans toute une région

On peut venir me dire à moi que c'est un outil de lutte, je veux bien. Il faudra qu'on m'explique où est la lutte là-dedans. C'est une grave responsabilité d'avoir signé un tel papier, surtout lorsqu'on sait que ce plan de restructuration n'est pas le dernier. Il y en aura d'autres, la preuve, c'est que Pompey vient d'être bouffé par Sacilor dont il dépend à 100 %. Nos patrons recherchent donc de nouvelles restructurations. A notre avis, ils se dirigent vers une sidérurgie qui sera peut-être française mais qui aura deux pôles importants : Dunkerque et Solmer tandis qu'on aura une région Lorraine qui bricolera. La signature de la CFDT au bas de cette convention c'est un peu accepter cela.

REACTIONS SYNDICALES - REACTIONS SYNDI

Après la signature de la convention sociale

FTM-CGT

« Nous n'avons pu accepter cette convention dans son entier parce qu'elle comporte des points dangereux, ceux concernant les mutations ; celles-ci, à notre avis, pouvant se transformer rapidement en menaces de licenciements au gré du patronat. Certes, dans cette convention, il y a des aspects positifs que nous ne nions pas...
– A. Sainjon à Denain le 26 juillet.

FO

« Une avancée importante »

FGM-CFDT

« Le meilleur accord possible » – « Des acquis importants pour les travailleurs qui ont quitté la sidérurgie ou qui vont y rester ».

SECTION CFDT LONGWY

« Le choix n'est pas de dire oui aux mesures, non aux mutations. A ce compte-là, il n'est pas besoin de consultation. Il s'agit de dire : non à la signature d'une convention qui prévoit en définitive la suppression de milliers d'emplois ». (tract)

Quant aux travailleurs, submergés de « plans industriels », ils sont toujours aussi démunis de plans... d'action ! La bourgeoisie ne va pas manquer de tirer tout le parti de cette volonté des chefs syndicaux de discuter « plan industriel » dans laquelle plusieurs journalistes aux ordres voient avec ravissement l'avènement d'un « nouveau » syndicalisme. Si Chérèque eut autant les honneurs de la presse (*Le Point, L'Expansion*, etc.), c'est, sans nul doute, parce qu'il représente la figure de proue de ce syndicalisme nouveau style qui ressemble comme deux gouttes d'eau au syndicalisme de grande collaboration de classe pratiquée en RFA – selon la règle de la « Sozialpartnerschaft » chère à la DGB – ou au Danemark (avec le syndicat L. O. de Thomas Hielsen).

La sidérurgie : un banc d'essai

Ainsi, la sidérurgie est le banc d'essai de cette nouvelle forme de collaboration de classe. Boulin se félicite déjà des syndicats qui *« ont maintenant une bonne compréhension des contraintes posées par la crise (l'Expansion* de juillet-août 1979).

Cette nouvelle démarche syndicale est ainsi définie par Jean-Louis Moynot, secrétaire confédéral de la CGT, dans *le Peuple : « Il ne s'agit pas seulement de saupoudrer un peu de propositions industrielles hâtivement établies sur les luttes pour la défense de l'emploi en vue de leur donner un peu plus de dynanisme...*

Il faut proposer aux bien et place de la politique et des décisions actuelles, quelque chose, des objectifs de restructuration en particulier, *qui soient réellement susceptibles de combattre la crise, d'améliorer la situation économique et celle des travailleurs... En définitive, la crise nous oblige, mais aussi nous permet, de porter la lutte sur des objectifs qui touchent aux structures mêmes du système capitaliste avec des chances réelles, tenant aux conditions objectives, d'aboutir à des résultats ».*

Cette orientation récente de la CGT (a-t-elle été débattue à son dernier congrès ? Qu'en pensent les militants ?) s'inscrit parfaitement dans la nouvelle stratégie définie par le PCF à son dernier congrès (le socialisme commence « maintenant », la société capitaliste va s'intégrer progressivement dans le socialisme...).

Cette orientation est dangereuse. Elle amène à dévier la lutte de la classe ouvrière de ses objectifs et méthodes de classe et l'asservit à l'aménagement du capitalisme en crise. D'ores et déjà, de nombreuses résistances à cette ligne de collaboration de classe rénovée existent tant à la CGT qu'à la CFDT, chez les adhérents, les militants comme chez les délégués et responsables. A nous marxistes-léninistes de soutenir ce courant, de l'éclairer par nos analyses et d'en impulser l'élargissement.

L'avenir des luttes des travailleurs et l'amélioration de leur sort en dépendent.

Rémi DAINVLLE

LE FIL DE L'ACTUALITE

RADIO RIPOSTE

Mitterand inculpé

Le 24 août, Mitterand et Fabius comparaîtront devant Roger Leconte, juge d'instruction. Ils seront vraisemblablement inculpés d'infraction à la législation sur les télécommunications pour avoir émis deux émissions de radio, illégales, à Paris et à Montpellier.

Cette inculpation, avec le précédent de l'agression policière contre le siège du PS, illustre la volonté du gouvernement Giscard-Barre d'écraser dans l'œuf toute contestation, de limiter les libertés démocratiques. C'est pourquoi nous nous associons aux protestations contre l'inculpation de Mitterrand et de Fabius, inculpation qui pourrait constituer un dangereux précédent.

CARVIN (NORD)

Le juge De Charette inculpe un patron

Nous sommes le 28 janvier 1976 à la CMC de Carvin (Nord) entreprise de construction mécanique. Antoine Barbuzzu, 53 ans, manutentionnaire décharge un stock de plusieurs tonnes de tôles. Le procédé de stockage est inadéquat au matériau très lourd mais, cela, le manutentionnaire l'ignore. Le pont roulant transborde les tôles par paquets et les stocke verticalement, sur la tranche ! Dans des supports en U. Ce qui devait arriver arriva : un des paquets se détache du pont, tombe sur un support en équilibre instable du fait de son chargement : l'ouvrier manutentionnaire subit la chute de plusieurs tonnes de tôles. Ses jambes écrasées sont amputées.

Dès le lendemain de l'accident, les tôles sont stockées à plat. Aujourd'hui l'ouvrier manutentionnaire vit dans un centre de handicapés, à Berck.

Patrice de Charette, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Béthune vient d'inculper le PDG de l'entreprise, Jean Muguet de blessures involontaires et d'infraction au code du travail. La justice punira-t-elle le patron comme il le mérite ?

La forêt assassinée

Des Canadairs trop peu nombreux.



Le Var, l'Hérault, le Gard, les Alpes maritimes ravagés par le feu ; douze mille hectares détruits, on commence à faire le lourd bilan.

Là où l'on pouvait hier chasser, se promener, il n'y a plus que troncs calcinés et buissons fumants. L'an prochain, l'herbe et les ronces repousseront mais sans reboisement, aucune forêt ne lèvera.

Les feux, tout le monde ici en parle et chacun y va de son interprétation :

– « *C'est la faute des promoteurs, des spéculateurs, tous ces incendies* », disent certains. Et il est vrai que l'on a vu des lotissements s'installer là où il y avait une forêt ou une zone rurale protégées par la loi... avant le feu !

– Le dévouement des pompiers n'est pas en cause mais les moyens matériels font défaut. Les canadairs sont trop peu nombreux et leur coût (13 000 F de l'heure) est à la charge de la région : ils ont déjà presque atteint les 3 000 heures de vol qui leur sont allouées annuellement. Les unités d'intervention qui rayonnent sur la Provence sont aussi insuffisantes. Le lieutenant colonel Battesti qui les commande réclame deux cents hommes de plus... depuis 1974 !

– Mais cela n'explique pas tout, chaque année les feux sont de plus en plus graves. En 1978, les canadairs ont dû intervenir autant que pour la période de 1963-1970. En 1976, on a évalué les dommages à cent milliards de centimes. La raison en est simple : l'abandon progressif des zones forestières. Ceux qui entretenaient la forêt, ceux qui taillaient les chemins, tous ceux qui surveillaient de près les incendies, et qui étaient prêts à les combattre ont dû quitter la terre. L'exode rural a transformé en no man's land des zones entières où la main de l'homme avait pu contenir les calamités naturelles. La politique capitaliste qui a vidé les campagnes est aussi à l'origine de ce fléau.

LE FIL DE L'ACTUALITE



FRANCE
Non rentable pour les chantiers !

Lentement, le *Norway* a quitté le port du Havre. Ainsi, prenait fin la longue épopée de l'ancien *France* et la lutte des métallurgistes CGT du Havre. Le paquebot, racheté par l'armateur Kloster est parti se faire transformer à Brême, en Allemagne de l'Ouest.

Le départ du bateau a suscité une profonde colère chez beaucoup de travailleurs de la réparation navale hâvroise où beaucoup d'entreprises sont touchées par le chômage partiel. C'est ce qu'explique le syndicat CGT : *« Profiter de ces travaux serait la moindre des choses d'autant que le* France *représentait chaque année 100 000 heures de travail pour les chantiers du Havre »*...

C'est évidemment compter sans les patrons des chantiers qui préfèrent leurs profits — c'est-à-dire ici perdre le marché puisqu'il n'est pas rentable — à la sécurité de l'emploi dans leurs entreprises.

Après les graves problèmes de l'emploi dans la réparation navale marseillaise l'an dernier, c'est l'emploi des travailleurs du Havre qui va probablement être très menacé dans les mois à venir.

Administration
Des interdictions professionelles ?

Le ministère de la justice a fait parvenir aux procureurs généraux et aux procureurs de la République une nouvelle circulaire. Celle-ci autorise l'administration à prendre connaissance de la copie des jugements et condamnations de ses agents, que ces jugements soient ou ne soient pas inscrits au bulletin No 2 du casier judiciaire.

Cette dernière mesure va encore renforcer l'arsenal répressif de l'administration ; elle pourra conduire tout droit à des interdictions professionnelles. Le Syndicat de la Magistrature a déposé un recours devant le Conseil d'État.

FPA
Réductions des indemnités

On avait coutume de dire que les stagiaires FPA étaient les mieux lotis parmi les défavorisés.

Pourquoi ? Les indemnités étaient calculées soit sur la base de 120 % du SMIC, soit sur celle de 90 % du salaire antérieur.

Tout ceci est changé depuis le 1er juillet. Les taux sont ramenés respectivement à 100 % du SMIC et 70 % du salaire antérieur pour ceux qui ont déjà travaillé ; quant aux jeunes sortis récemment de l'école, ils ne touchent que 25 % du SMIC !

FPA : Formation professionnelle accélérée.

Le carnet blanc des monopoles

Des vagues de fusions et de concentrations : les monopoles continuent pour leurs plus gros profits à se lancer à corps perdu dans les licenciements et l'exploitation forcenée des travailleurs de France d'une part et d'autre part des peuples du tiers monde en s'installant à l'étranger. Jetons un coup d'œil rapide sur les dernières activités de quelques-uns des plus gros monopoles français.

Dans la téléphonie

Thomson-CSF, avec sa filiale Ericsson rachetée au groupe suédois et celles LMT et LTT rachetées en 1976 et 1977 à ITT (dans ces deux filiales, siège le cousin de Giscard, Philippe, aux conseils d'administration), se lance dans la restructuration en fusionnant LMT et Ericsson. Cela signifie des licenciements. Le plan de restructuration dans la téléphonie prévoit d'ailleurs 15 000 licenciements au total.

L'objectif : rationaliser une gamme de produits : les centraux temporels MT 20 et MT 25 et tout miser sur leurs exportations.

Ainsi, dans la course aux marchés mondiaux, la filiale Ericsson vient de passer un contrat de quinze milliards de francs avec l'Arabie Saoudite et Thomson vient de passer un contrat de vingt milliards de francs pour son central MT 20 avec la Grèce, négocie à la Turquie la construction d'une usine clés en main, tandis que la visite de Giscard en URSS en mars dernier lui a valu un contrat substantiel de plus de 425 millions de francs avec ce pays qui prépare la guerre et qui s'est vu offrir par Giscard des crédits bonifiés.

L'autre groupe concurrent de la téléphonie, CIT-Alcatel, tire lui aussi son épingle du jeu : il a passé un contrat de 35 millions de francs avec la Colombie et vient d'acheter les actions de la firme US Friden, ce qui le place à la tête d'un ensemble au chiffre d'affaires supérieur à 500 millions de francs.

Le mariage entre l'électricité et l'agro-alimentaire

La CGE — 39,5 milliards de chiffre d'affaires — consolidée en 1978, dans l'orbite de Suez et de l'UAP — s'est alliée pour 60 millions de francs avec la General Occidental. Ce groupe fait partie du monopole agro-alimentaire la Général alimentaire et de l'Express. Autre opération dans un autre point fort : l'informatique. La CSE vient de prendre une participation dans la General Electronique.

Restructuration à St-Gobain-Pont-à-Mousson

St-Gobain se dégage en France de son activité traditionnelle : le verre pour investir à l'étranger. C'est plus rentable ! Résultat : 1 600 suppressions d'emplois sur 13 000 emplois. Ainsi, on licencie en France et on construit au Brésil une usine de verre, avec BSN-Gervais Danone et la firme anglaise Pilkinton. En même temps, St-Gobain saute à pieds joints dans le créneau de l'électronique : c'est la création d'une usine de composants dans le midi avec la firme US National Semi-Conductor. Du même coup, St-Gobain songe à piquer la participation dans CII-Honeywellbull de 53 % que détient la CGE avec l'Etat français.

Catherine LEMAIRE

International

ERYTHREE
La guerre oubliée

Reportage FR3

Une fois n'est pas coutume, la télévision française a parlé de la guerre en Erythrée. Dans l'émission *« Le nouveau vendredi »*, le 3 août sur FR3, on a pu voir pendant une heure le reportage en couleur de Jacques Pilet et Yvan Dalain.

Un reportage fort intéressant qui replaçait le problème érythréen à la fois dans son contexte historique — la décolonisation de l'Afrique — et géographique, à savoir sa situation stratégique de première importance.

Il montrait que les deux fronts (FPLE et FLE) tenaient toutes les campagnes, que l'ennemi était cantonné dans les villes. Par les bombardements massifs, le gouvernement éthiopien vise à semer la panique chez les civils, pour vider l'Érythrée de sa population.

L'URSS, hier socialiste, soutenait le droit à l'indépendance de l'Érythrée. Aujourd'hui, superpuissance impérialiste, elle a pris non seulement la relève des USA mais c'est elle qui permet à l'Éthiopie de maintenir par les armes sa domination.

Pour le FPLE, l'engagement de l'URSS dans cette guerre injuste ne fait pas de doute : officiers et soldats soviétiques tués sur le terrain, éclats de bombes à fragmentation soviétiques. De même était montré un navire soviétique sillonnant les côtes et un bâteau tchécoslovaque chargé du ravitaillement en eau pour l'Éthiopie. Lorsque ce dernier approche du rivage, le navire soviétique pilonne les combattants érythréens pour assurer ainsi le ravitaillement. Toutefois, le reportage était axé principalement sous l'angle humanitaire, tel le problème des centaines de milliers de réfugiés au Soudan et aussi à l'intérieur de l'Érythrée. C'est ainsi que l'on nous montra aussi l'organisation des soins aux blessés dans des conditions très difficiles.

Solidarité : Beaucoup à faire

La lutte de libération du peuple érythréen est juste. Elle doit bénéficier d'un large soutien. Il est vital de briser le mur du silence qui l'entoure et notamment de faire beaucoup plus dans le domaine de la solidarité. Une occasion importante : en septembre, ce sera le dix-neuvième anniversaire du déclenchement de la lutte armée.

Un nouveau film

Le FPLE vient de produire un film en couleur qui est destiné à être largement diffusé. Il est disponible dès maintenant. Vous pouvez le commander en écrivant au FPLE : 50, rue du Faubourg Saint-Antoine. 75 012 Paris.

De même diffusez largement la brochure éditée par le comité de soutien *« Erythrée en lutte pour l'indépendance nationale »*.

Claude LEBRUN

Echec de la dernière offensive éthiopienne

Au cours du mois de juillet 1979, le DERG fasciste a lancé une nouvelle offensive en Erythrée. Sur le front du Sahel, les forces d'agression étaient fortes de 50 000 hommes et soutenues par un matériel soviétique considérable : chars, artillerie lourde, aviation, etc. L'objectif était de prendre en tenaille la base arrière des trois fronts. La cible numéro un était la ville de Nacfa.

Pour les agresseurs éthiopiens, cette ville a été et reste synonyme de cauchemar. Face à la détermination de tout un peuple en armes, ils ont perdu environ un tiers de leurs effectifs, morts ou blessés. L'armée populaire du FPLE a capturé ou détruit une grande quantité d'armes, notamment des chars. Cette cinquième phase offensive en un an, pour en finir avec la lutte de libération, s'est donc soldée par un échec militaire cuisant. Cet échec a de lourdes répercussions économiques, sociales et politiques à l'intérieur même de l'Ethiopie.

Sur le plan internationl, cela ébranle la confiance des alliés du DERG éthiopien aux abois. D'autre part, pour les observateurs attentifs et l'opinion internationale, qui auraient pu croire qu'une année d'offensive soviétio-éthiopienne avait liquidé la révolution érythréenne, ils sont obligés de se rendre à l'évidence. Bien qu'ayant perdu du terrain dans les précédentes attaques, la révolution érythréenne est plus forte que jamais, militairement et surtout politiquement, et le moral des masses est excellent.

Un exemple : le Front de Nacfa le 1er Mai

L'armée populaire du FPLE, sur le front de Nacfa le Premier Mai dernier, a fait subir un véritable cauchemar aux forces ennemies. Pourtant celles-ci, numériquement supérieures et dotées d'un formidable arsenal de guerre d'origine soviétique, se trouvaient seulement à deux cents mètres des lignes de nos combattants. Les festivités ont commencé dès le matin. Les points essentiels des interventions ont porté tout d'abord sur la situation internationale, la signification du Premier Mai et se sont terminées sur *la « place de la Révolution érythréenne dans le mouvement révolutionnaire mondial »*.

Tous les combattants du FPLE ont ensuite entonné des chants patriotiques et révolutionnaires en terminant par l'Internationale en Tigrinya qui fut suivie de mots d'ordre tels que *« Vive l'internationalisme prolétarien ! Vive le Premier Mai ! A bas l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, le sionisme et le racisme ! »*. Pour clôturer le tout, ils ont fait crépiter toutes leurs armes pendant une minute.

C'est de cette manière, à quelques pas de l'ennemi, que nos combattants ont célébré le Premier Mai.

Propos recueillis par Claude Lebrun auprès de Nafi Kurdi, représentant du FPLE en France

COREE

Le peuple coréen veut la réunification

La tension subsiste en Corée. La faute en est à l'obstination de l'impérialisme américain. Candidat, Carter n'avait-il pas promis que, dès son élection, il retirerait immédiatement les armes nucléaires de Corée du Sud et toutes les troupes US dans un délai de quatre à cinq ans ? Élu, il a fait volte-face : le retrait promis se limiterait aux forces terrestres et aurait lieu par étapes et les armes nucléaires subsisteraient. Et voilà que maintenant il annonce le blocage du retrait amorcé des forces terrestres. Pourtant, c'est bien la présence militaire américaine qui constitue le principal obstacle à la réunification pacifique du pays, ardemment souhaitée par le peuple coréen tant au Nord qu'au Sud. Dans un entretien récent avec des amis japonais, le président Kim Il Sung fait le point sur ce problème.

(Extrait – Les intertitres sont de la rédaction).

... Notre pays compte beaucoup de familles dont les membres vivent séparés. C'est un malheur pour notre nation. Il faut y mettre fin au plus tôt.

(...) Nous avons donc proposé à la partie sud-coréenne d'entamer des pourparlers entre des délégués de liaison qui représenteraient tous les partis politiques et toutes les organisations sociales du Nord et du Sud, et nous avons nommé nos délégués de liaison. (...)

(...) La partie sud-coréenne a manqué dès le début de bonne volonté au dialogue avec nous et a fini par le torpiller. Voilà comment le dialogue entre le Nord et le Sud a-t-il été suspendu.

Le plus important pour promouvoir ce dialogue est d'adopter, de part et d'autre, une position et une attitude fondamentales justes en ce qui concerne le problème de la réunification.

Il n'y a qu'une Corée

A en juger par tous les faits révélés, la position et l'attitude des autorités sud-coréennes ne tendent pas à la réunification. Elles ne veulent pas la réunification de la patrie. Elles poursuivent toujours la partition, elles veulent maintenir le statu quo de celle-ci. Tous leurs actes découlent invariablement de leur position tendant à créer « deux Corées ».

Souhaitant réaliser l'union nationale ne serait-ce qu'à un stade inférieur, nous avions proposé à la partie sud-coréenne de former une équipe unie du Nord et du Sud en vue des 35e Championnats du monde de tennis de table de Pyong Yang ; mais elle a refusé cette proposition même. Les autorités sud-coréennes clament la nécessité de respecter la Déclaration conjointe Nord-Sud du 4 juillet. Compte tenu du principe d'une grande union nationale, elles auraient donc dû accepter de pareilles propositions.

Elles craignent même la constitution d'une équipe unie de sportifs !

En entamant un dialogue avec le Sud, nous avons proposé à la partie sud-coréenne de cesser toute action militaire dans les parages de la ligne de démarcation militaire et nous avons proclamé que nous agirions en conséquence à partir du 1er mars. Cependant, juste le 1er mars, les autorités sud-coréennes ont entrepris des manœuvres militaires d'une envergure sans précédent. Ainsi ont-elles mis des bâtons dans les roues contre le dialogue Nord-Sud.

Les USA font marche arrière

Alors que nous avons maintes fois déclaré que nous ne sommes pas disposés à « envahir le Sud », la Corée du Sud assiste à la poursuite des manœuvres militaires et au renforcement constant des forces armées.

Le président Carter des États-Unis s'est engagé à retirer les troupes américaines de Corée du Sud, mais, ces temps derniers, il fait marche arrière.

Pour réunifier la patrie par la voie pacifique, nous avons déjà spécifié que nous n'imposerions pas à la Corée du Sud un autre régime que celui qui y existe.

Nous avons proposé d'instituer une confédération alors que les régimes actuels au Nord et au Sud seraient maintenus.

Du moment que nous ne sommes pas contre le régime social sud-coréen, les autorités sud-coréennes devraient abandonner leur hostilité à l'égard du régime socialiste de la moitié nord. (...)

(...) Comme vous l'avez mentionné, les autorités sud-coréennes érigent ces jours-ci dans les parages de la ligne de démarcation militaire une muraille en béton armé dont la largeur inférieure est de 10 mètres et la largeur supérieure de 3 mètres.

Si les autorités sud-coréennes souhaitaient la réunification du pays, pourquoi érigent-elles une telle muraille ? Leur acte témoigne de l'acharnement qu'elles mettent à perpétuer la partition du pays. (...)

Pour dialoguer, il faut être deux

Nous consacrons tous nos efforts à faire réussir le dialogue Nord-Sud parce que nous voulons la réunification. Mais les autorités sud-coréennes poursuivent leurs actes tendant à empêcher le dialogue parce qu'elles ne veulent pas de la réunification. Donc, rien à faire. L'effort d'une seule partie ne suffit pas pour la réussite d'un dialogue. C'est la cause de l'immobilité du dialogue Nord-Sud.

Malgré les actes des autorités sud-coréennes tendant à empêcher la réunification du pays, la réunification s'avère possible. La réunification reste réalisable, et on ne peut affirmer le contraire, car le peuple de notre pays la désire unanimement. (...)

COREE

L'esprit d'indépendance est le fond de la politique de non-alignement»

Une réunion de travail de grande importance s'est tenue le mois dernier en République démocratique populaire de Corée. Elle a rassemblé sous la direction du président Kim Il Sung, le Comité central du Parti du travail de Corée et le Comité populaire central de l'État. A l'ordre du jour : les problèmes qui se posent actuellement au Mouvement des non-alignés et la préparation de la prochaine conférence au sommet des non-alignés qui doit se tenir en septembre prochain à La Havane (Cuba).

Les conclusions de ces travaux ont été reproduites intégralement dans *Le Monde* des 2, 3 et 4 août. Nous en publions ci-dessous quelques extraits qui témoignent de la clarté et de la fermeté des positions de la République démocratique populaire de Corée sur cette question.

(...) Tous les pays non-alignés sont tenus de sauvegarder les principes de leur mouvement et de faire tous leurs efforts pour réaliser son unité et sa cohésion.

Primo, les pays non-alignés doivent maintenir avec conséquence l'esprit de l'indépendance.

L'adhésion à l'esprit d'indépendance est le fond de la politique de non-alignement. Au sein du mouvement, un pays authentiquement non-aligné est celui qui est indépendant.

Ce n'est qu'en maintenant l'esprit d'indépendance qu'on peut sauvegarder la dignité et l'honneur de la nation, réaliser l'indépendance et la prospérité véritable d'un pays et développer les relations entre les pays sur une base effectivement égale.

Les membres du mouvement de non-alignement doivent rejeter catégoriquement toute ingérence étrangère et s'abstenir de suivre aveuglément les autres pays et de les servir.

Si un pays, ayant perdu l'esprit d'indépendance, suit les forces d'un bloc et admet la domination d'un autre pays, on ne peut pas dire qu'il soit un pays non-aligné.

Les pays non-alignés ne doivent permettre à aucune force extérieure de gagner du terrain dans leur mouvement ; ils doivent rendre impuissante la baguette d'orchestre de tout pays.

Si les valets des forces de domination sont éliminés, les pays cherchant à dominer les autres seront éliminés eux aussi.

Secundo, il faut préserver les particularités inhérentes au mouvement de non-alignement.

Le mouvement de non-alignement doit sauvegarder ses particularités en tant que force politique autonome en marge du bloc.

Les pays non-alignés ne doivent pas admettre l'introduction des forces extérieures dans leur mouvement ; ils doivent repousser les tentatives de le conduire à un bloc.

Les pays membres du mouvement de non-alignement doivent rester toujours des pays non-alignés ; ils ne doivent en aucun cas se joindre à un bloc.

Les pays non-alignés ne doivent pas diviser les pays membres du mouvement de non-alignement en pays progressistes et non progressistes.

Tertio, les pays non-alignés doivent opposer leur stratégie d'union aux machinations des impérialistes visant à la division, à la discorde et au sabotage.

Dans leurs relations mutuelles, ils doivent respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale et s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays sous quelque forme que ce soit ; ils doivent également respecter le droit de chaque peuple et de chaque pays de décider par lui-même de son destin, de son régime politique et social. (...)

Appel de la Croix rouge du Kampuchéa démocratique

La Croix Rouge du Kampuchea démocratique vient d'être créée pour assister la population du pays victime de la guerre d'agression vietnamienne. Elle est désormais habilitée à recueillir tous les dons et aides accordés par tous les gouvernements, partis politiques, organisations de masse et individus et à en assurer la distribution à toute la population cambodgienne.

Elle a particulièrement besoin de médicaments permettant de lutter contre la malaria, le paludisme, les diarrhées, de fortifiants, de vitamines B 1, B 6, B 12, de pénicilline et autres antibiotiques, de pansements, compresses, couvertures, toiles en nylon, fils ou câbles de nylon (5mm) et de produits pour purifier l'eau.

Les dons peuvent être adressés au comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France - 53 Avenue Lénine, Gentilly - qui se chargera de les acheminer.

CAMBODGE

Kompong Son une base navale soviétique

Vietnamiens et Soviétiques déploient une intense activité dans le port cambodgien de Kompong Som. L'objectif est d'en faire une nouvelle base navale pour la flotte soviétique nécessaire au développement de son hégémonie dans le sud Pacifique et menaçant la voie maritime d'approvisionnement en pétrole des pays occidentaux.

C'est notamment pour protéger le secret de leurs activités dans ce port que Vietnamiens et Soviétiques ont attaqué avec violence les secours apportés aux réfugiés vietnamiens en haute mer par des navires occidentaux.

DU MONDE ENTIER

AFGHANISTAN
Soulèvement à Kaboul

La situation se dégraue de plus en plus en Afghanistan. Le dimanche 5 août Kaboul fut le théâtre d'un soulèvement de rebelles musulmans auxquels s'étaient joints des militaires.. Ce premier soulèvement dans la capitale même, ainsi que la mutinerie d'unités entières de l'armée, confirme l'isolement du gouvernement Taraki dépassé par l'ampleur du mécontentement dans l'armée soumise aux purges incessantes. Selon les témoins, les combats furent très violents et il y aurait eu des centaines de morts et de blessés. Une fois de plus, Taraki n'a pu écraser la rébellion que grâce à l'appui de Brejnev.

BOLIVIE
Un nouveau gouvernement provisoire

Depuis le coup d'État du Général Ovando en 1969, la Bolivie vivait sous la dictature des militaires. Le 1er juillet dernier, des élections avaient lieu pour désigner les deux chambres ainsi que le président de la République. Aucun des trois candidats en présence n'ayant obtenu la majorité absolue, le Parlement devait élire le 1er août celui qui présiderait au rétablissement de la démocratie.

Le candidat de la gauche, M Hernan Siles Suazo, arrivé en tête le 1er juillet est minoritaire au Parlement. A l'inverse, M. Paz Estenssoro, « qui représente la bourgeoisie et l'option actuelle de l'impérialisme en Bolivie » selon la COB (Centrale ouvrière bolivienne), bien qu'arrivé en seconde position, dispose de la majorité. Pendant plusieurs jours, dans la confusion la plus totale, le Parlement s'est révélé impuissant à sortir de cette impasse et les militaires menaçaient de reprendre le pouvoir.

Le 2 août, la COB appela à une grève générale qui fut un très grand succès. Sans nul doute, la détermination des travailleurs a dû faire réfléchir tant les politiciens irresponsables empêtrés dans leurs querelles stériles que ceux qui espéraient profiter de cette aubaine pour maintenir leur dictature. Finalement, le Parlement s'est mis d'accord pour élire comme président de la République à titre transitoire le président du Sénat, M. Walter Guevara. De nouvelles élections auront lieu dans un an.



Hoang Van Hoan a déclaré à son arrivée en Chine :

« Je viens pour protester contre la politique antichinoise et pour proclamer au peuple vietnamien et aux peuples du monde entier que nul ne saurait détruire l'amitié entre les peuples chinois et vietnamien ».

Le vice-président de l'Assemblée vietnamienne se réfugie en Chine

Hoang Van Hoan, membre fondateur du Parti communiste vietnamien et compagnon d'Ho Chi Minh s'est réfugié en Chine où il a demandé l'asile politique. Il a été membre du Bureau politique du parti vietnamien de 1956 à 1976, date où il fut évincé et soumis à de sévères persécutions par les autorités de Hanoï.

VIETNAM
C'est la famine



Pendant que les autorités de Hanoï continuent de raccoler de force parmi les hommes entre 16 et 50 ans, la masse du peuple crève de faim. La production agricole dégringole et l'industrie est à court de matières premières.

En 1977, le déficit alimentaire du Vietnam s'élevait à deux millions de tonnes de riz. Il a atteint plus de quatre millions de tonnes en 1978 et ne sera pas inférieur à cinq-six millions de tonnes pour 1979.

ZIMBABWE
Le front patriotique reconnu

Lors de la conférence de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) en juillet à Monrovia, le front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo a été reconnu par tous les pays africains comme seul représentant légitime du peuple du Zimbabwe. Tout laissait prévoir à cette époque que le gouvernement britannique s'apprêtait à reconnaître le gouvernement de l'évêque Muzorewa et à lever les mesures d'embargo prises contre le gouvernement de Salisbury en raison de son caractère raciste.

On pensait que Mme Thatcher, nouveau premier ministre de Grande Bretagne, profiterait de la 22e conférence du Commonwealth, qui s'est tenue à Lusaka en Zambie au début de ce mois, pour tenter de rallier le plus grand nombre de pays possible à cette décision avant de l'annoncer officiellement. De leur côté, les quatorze pays africains membres du Commonwealth étaient décidés à tout mettre en œuvre pour faire échec aux projets du gouvernement britannique.

A la veille de la conférence, Madame Thatcher fut l'objet de violentes attaques dans la presse zambienne, l'accueil du président Kaunda fut des plus glacial, et le Nigéria annonçait la nationalisation des intérêts de la British Petroleum. Le Foreign Office, ministère britannique des Affaires étrangères, dénonçait alors la campagne de pressions déclenchée en Afrique contre la politique rhodésienne de Mme Thatcher afin de l'empêcher de lever les sanctions contre la Rhodésie comme elle en avait manifesté l'intention.

Un accord en six points

Cependant, l'unité et la détermination des pays du tiers monde ont fini par avoir raison des projets prêtés au gouvernement de Mme Thatcher, et la conférence du Commonwealth s'est achevée sur un accord en six points traçant les grandes lignes d'un processus de réglement au Zimbabwe-Rhodésie. Au terme de cet accord, la Grande Bretagne reconnait ses responsabilités particulières dans la présente situation et se voit confiée le soin de préparer une nouvelle constitution qui garantisse à la majorité noire l'exercice effectif du pouvoir.

Malgré ses réticences passées, le gouvernement britannique a accepté l'organisation ultérieure d'une conférence réunissant toutes les parties en cause dés qu'elles auraient donné leur accord de principe au projet de constitution qui leur sera soumis. Par la suite de nouvelles élections seraient organisées sous supervision des autorités britanniques et d'observateurs du Commonwealth.

Les résultats de cette conférence du Commonwealth sont donc très importants et ils marquent l'échec des manœuvres des Blancs de Rhodésie pour maintenir leur pouvoir raciste derrière une façade pseudo-démocratique. Pour réussir, ils avaient en effet besoin de la reconnaissance officielle des pays occidentaux et en premier lieu de la Grande Bretagne ex-puissance colonisatrice de Rhodésie.

Henri BERTHAULT



Combattants à l'entrainement.

TUNISIE
Résidence surveillée pour les prisonniers récemment «libérés»

Le 3 août dernier, anniversaire du président tunisien Habib Bourguiba, neuf prisonniers politiques ont été libérés « en signe d'apaisement ». Il s'agit d'Habib Achour, secrétaire du syndicat tunisien l'UGTT, arrêté à la suite des événements du 26 janvier 1978 et condamné à dix ans de prison. Son état de santé donnait de graves inquiétudes à ses proches depuis plusieurs mois. Il est en résidence surveillée à Tunis dans sa famille.

Les huit autres libérations concernent quatre militants de l'ancienne organisation « Perspectives tunisiennes », arrêtés en 1968 et qui avaient encore de six à dix ans de prison : Ben Othman, Ben Khadder, Bellalouna, Naccache. Ainsi que quatre membres du Travailleur tunisien condamnés en 1974, Alouane Fliss et Rouissi et en 1975 Raoude. Tous ont été mis en résidence étroitement surveillée dans la ville où ils sont nés et parfois loin de toute leur famille sans aucune possibilité de se déplacer.

De nombreux prisonniers restent encore emprisonnés, de diverses tendances d'opposition, et en particulier les quatorze syndicalistes emprisonnés en même temps qu'Achour.

HR MAGAZINE — Vu, lu, entendu

CINEMA

Le Parrain

Le Parrain (première et deuxième parties) : Au moment où l'on parle beaucoup du rapt de Michèle Sondona, banquier de la maffia et homme de confiance du Vatican, de la Démocratie chrétienne italienne comme de Nixon, c'est une bonne reprise que ces deux films de l'Américain Ford Coppola (1971 et 1974).

En dépit de leurs longueurs et de quelques concessions à la violence-spectacle (dans le premier volet du moins), ils apportent, sous la forme romancée d'une saga, tour à tour épique et intimiste, une analyse passionnante de l'intégration de la maffia sicilienne aux monopoles impérialistes US.

Comment une organisation née dans le Moyen Age méditerranéen a-t-elle pu devenir en cinquante ans une des épines dorsales du capitalisme le plus « avancé » du monde ? Coppola n'a bien sûr pas pu tout dire sur un sujet aussi brûlant, mais suggère l'identité totale entre le capitalisme américain, son système politique, et la maffia, qu'ils ont aujourd'hui légalisée et qui est partie prenante dans la guerre des trusts. L'observation des rites et mœurs de la Sicile, du code idéologique du maffioso et de son évolution dans un contexte économique nouveau est remarquable.

NOTE DE LECTURE

« La chambre des dames »

Une lecture de fin de vacances : la chambre des Dames de Jeanne Bourin aux Éditions de La Table ronde.

Ce roman féminin, sinon féministe, s'articule autour de deux personnages de femmes, la mère et la fille, femme et fille d'un orfèvre parisien du XIIIe siècle.

L'auteur décrit avec beaucoup de verve et de poésie un moment du « Moyen Age » avec le parti pris de montrer le raffinement d'une société qui est passée dans l'histoire comme sauvage et arriérée. Elle a aussi essayé de nous faire comprendre la mentalité d'une époque et d'une classe sociale, ses rapports avec la religion. Il surprend aussi par sa liberté des relations hommes-femmes dans ce siècle privilégié où l'application du droit celte donnait aux femmes l'accès à toutes sortes de professions : médecin, orfèvre, troubadour...

Désigné comme le meilleur roman de l'année avec celui d'Ania Francos dont nous avons eu l'occasion de parler *Il était des femmes dans la Résistance*, par les lectrices du magazine *Elle*, il prouve les nouvelles préoccupations de son public féminin.

TELEVISION

Festival Fernandel (TF1)

La télévision en mal de productions nouvelles nous présente sur TF1, en ce mois d'août, des rééditions. Nous avons apprécié le festival Fernandel. Cet acteur a été un authentique génie comique et mélodramatique du cinéma populaire français des années 1930-1950. On ne l'oubliera pas de sitôt dans les rôles que lui donnait Pagnol. Ceux-ci ne figurent pas dans le cycle proposé par TF1, lequel est pourtant un peu à l'image de la carrière de l'acteur : inégale et encombrée de quelques scories (s'agissant des vaudevilles et de farces troupières). « *Les rois du sport* », « *Coiffeur pour dames* » méritaient toutefois d'être redécouverts, de même que « *La vache et le prisonnier* » qui fut un immense succès. Mais les deux meilleurs sont « *La loi, c'est la loi* », véritable comédie à l'italienne, signée Christian Jaque, sur les aberrations du nationalisme de la bureaucratie d'État et de l'idiotie militaire bourgeois et « *L'auberge rouge* » d'Autant-Lara, savoureux conte antireligieux.

L'homme au chronomètre

M.S qui nous envoie ce poème est une ouvrière de la région de Rodez.

Un jour, comme elle le raconte, on s'est rendu compte qu'elle ne tenait plus les cadences... L'usine n'a plus voulu d'elle. Ces poèmes ont été écrits dans les lavabos de l'usine, au réfectoire, sur la chaine de montage.

Finalement un homme est venu
Un homme est venu dans la ville
Avec son cartable et ses stylos
Ses stylos de toutes les couleurs
Sur une feuille il a tracé un plan
Sur ce plan plein de chiffres
De temps à autre il consultait sa montre
Une grosse montre aux aiguilles rapides
Sur le papier il a inscrit quelque chose
Cette chose il l'a rapportée chez le directeur
Le directeur il a souri,
Il a félicité l'homme
L'homme au cartable
L'homme aux stylos de toutes les couleurs
L'homme aux plans et aux chiffres
L'homme à la montre rapide
L'homme au temps
L'homme au temps calculé
L'homme au temps précieux, l'homme au temps pressé
Le lendemain le directeur et ses secrétaires
Descendaient dans l'usine
Avec les plans, les chiffres et la montre rapide
Il s'est planté derrière moi menaçant
Et tandis que les sirènes hurlaient
Tandis que cet homme inscrivait sur ce plan
Tous mes gestes, tout mon rendement
Cet homme me volait le temps
Ses secrétaires aussi et tandis que je sentais
Mon temps, mon temps à moi
S'envoler comme un oiseau
S'envolerait de sa cage
Comme un oiseau s'envolerait de sa prison
Cet homme là venu de la ville
Allait dans d'autres villes
Avec d'autres chiffres et d'autres plans
D'autres montres et d'autres félicitations
Il volait le temps, le temps des gens
Le temps pour un rendement
Le temps pour des cadences
Le temps pour des profits
Le temps pourquoi ??
Le temps des autres
Lui il avait le temps
Pourquoi pas moi ???



Dans l'ascension du Galibier.
Un parcours à la fois touristique et sportif.

Le brevet de randonneur des Alpes

Ça, c'est du velo!

Grenoble — le « BRA » comme disent les habitués, c'est une épreuve extraordinaire, un sommet dans le genre.

C'est le rêve, l'ambition de tout cyclotouriste. 227 km en plein cœur des Alpes. 4 650 mètres d'ascension avec le Galibier, le Télégraphe et la Croix de fer.

Dimanche 22 juillet, comme tous les deux ans, ils étaient 5 000 au départ. Pour en parler, notre journal a réuni quelques amis, tous ouvriers et amateurs du vélo. Deux d'entre eux étaient d'ailleurs au départ de ce 30e BRA.

HR : Pourquoi vient-il autant de monde ?

— Parce que c'est un des rallyes les plus durs, et aussi parce qu'il a lieu dans un cadre magnifique qui vaut le déplacement.

Les cols sont très durs

— Ils sont exceptionnels, que ce soit la Croix de fer ou le Galibier. On passe au milieu de la neige, sur des routes étroites, en mauvais état, avec des cailloux. Parfois, on traverse dans l'eau. C'est encore une véritable aventure.

— Il faut se surpasser, car il y a aussi un horaire à respecter. Et puis il y a beaucoup de monde. Et il y en a qui viennent avec la famille qui suit en voiture pour le ravitaillement.

HR : Est-ce vraiment si dur ?

— C'est très dur. D'abord, c'est très long. Il faut partir très tôt, à 4 ou 5 h du matin (2h pour les femmes) pour n'arriver qu'à 19 h, parfois 21 h ou 22 h le soir.

— Et les cols, il ne suffit pas d'en monter un ou deux, il faut tous les passer. C'est terrible de se retrouver coincé dans la vallée entre le Télé-

Suite page 30

Suite de la page 29

graphe et le Galibier sans force. Là, tu souffres, car tu ne peux pas reculer, tu es obligé d'avancer.

Une heure et demi pour descendre le Galibier

— Et puis il ne faut pas croire que tu te reposes dans les descentes. En 1977, j'ai mis une heure et demi pour descendre le Galibier. Et ce n'était pas la fête, les mains toujours crispées et il faut faire très attention à l'accident.

— Il faut avoir fait au moins deux à trois mille kilomètres dans la saison avant, sinon après cent cinquante ou deux cents kilomètres tu commences à avoir les muscles des jambes qui se gonflent les doigts de pied qui enflent... Beaucoup de gars s'inscrivent sans se rendre compte des difficultés.

HR : Il y a de plus en plus de participants, n'est-ce pas ?

— Oui, il n'y avait que 700 inscrits en 1971, 1 200 en 1973, 2 200 en 1975, plus de 4 000 en 1977, et cette année pour la première fois, le nombre à dû être limité aux 5 000 premiers inscrits.

S'échapper du béton

— C'est lié au renouveau du vélo. On voit de plus en plus de monde faire du vélo le week-end, mais aussi le soir après le boulot. Je pense que c'est lié aux réductions d'horaires. Les gens ont plus de temps.

Et puis ils en ont marre des immeubles et de la télé. Ils veulent sortir de la ville, ils ont besoin de respirer un peu, de retrouver la nature. Pour ceux qui sont toute la journée dans un bureau, il y a aussi un besoin de dépense physique. C'est un phénomène de société.

HR : Est-ce que cela coûte cher ?

— Non, 20 F d'inscription, et cela donne droit au ravitaillement.

— Mais beaucoup font des dépenses excessives sur leur vélo. Les vélos deviennent de plus en plus sophistiqués, et les gens achètent des tas de choses pour les perfectionner.

Ça fait marcher le commerce

Et les firmes capitalistes font tout pour cela. Ce n'est pas par hasard si Libéria patronne le BRA, car son vélo un



Les progrès du cyclotourisme.

Un grand succès populaire : les organisateurs ont dû limiter à 5 000 le nombre des inscriptions.

peu moins cher que les grandes marques (Peugeot, Mercier, Renault-Gitane...) convient bien à cette clientèle-là.

HR : Et vous, qu'est-ce qui vous plait dans le vélo ?

— C'est un sport de caractère. Il ne faut pas avoir peur de souffrir, de faire des efforts, de se surpasser. Il oblige à s'améliorer soi-même.

— Bien sûr, il y a des bêcheurs, mais c'est une occasion de camaraderie formidable.

Les contacts sont faciles

Quand on a fait le même effort ensemble, on sait s'apprécier, rouler ensemble, s'entraider.

— Et puis on voit des paysages qu'on ne voit pas en voiture. On découvre des petites routes qu'on ignorait.

— Le vélo c'est assez accessible à tous. Avec un peu d'entraînement et de volonté tout le monde peut arriver à faire des choses étonnantes.

Correspondant Grenoble.

Hongrie Impressions de voyage

Suite de la page 32

pas de problème si on ne s'occupe pas de politique ».

Les Hongrois ne peuvent se rendre en Europe occidentale que tous les trois ans. Sauf invitation. Et la sortie de devises est très réglementée. Aussi avons-nous été plusieurs fois abordés dans la rue pour changer au marché noir, comme cela se pratique dans les autres pays de l'Est.

Juste après notre départ, nous apprenions que des augmentations avaient eu lieu : 51 % sur l'électricité, 20 % sur l'alimentation. On nous avait dit que l'essence avait augmenté il y a quelques mois. En réaction de révolte, un cercueil a été exposé dans un quartier ouvrier portant l'inscription : « *Ici a été enterré le socialisme* ».

Nous avons relevé quelques prix (voir encadré) qui font apparaitre la cherté de la vie, compte tenu du salaire. Pour simplifier, nous avons considéré tout au long de notre voyage que le salaire en forints pourvait être le salaire moyen en francs d'un ouvrier ou d'un employé (voir encadré sur les salaires). Les magasins sont bien approvisionnés. Il n'y a pas de queue mais les prix sont très élevés.

Les dirigeants dont le salaire « officiel » n'est pas élevé touchent des sous-mains de trois à quatre fois leur salaire, ce qui leur permet d'avoir un pavillon dans les quartiers résidentiels de Budapest. Ceci est considéré comme une situation de privilège... et lié à leur position dans le parti.

Les transports en commun sont aussi très nombreux. A Budapest, il y a le métro, les bus, tramways, etc. Le prix du ticket est de un forint. La Hongrie fabrique des bus qu'elle exporte vers les pays de l'Est et les pays occidentaux (la Grèce par exemple). Mais l'importante circulation à Budapest et notamment des bus qui crachent une fumée noire rend l'atmosphère presque irrespirable.

Le logement semble être un problème important à Budapest. D'abord pour les logements en location le loyer est cher : 700 à 800 forints pour quatre pièces (soit un quart du salaire environ). Avec augmentation de 10 % à chaque changement de locataire... Mais il y a une incitation à l'achat des logements (environ 200 000). L'apport initial est alors de 40 000 forints, soit une année de salaire. Le reste est un crédit de 2 000 forints environ par mois sur vingt-cinq ans.

ALIMENTATION		HABILLEMENT		AUTRES	
petits pois	14,50	chemisette	140à240	voitures	80 000
		pantalon	600		
Huile 1 l	20	veste	800	essence	11,5
pâtes	9,50	costume	2 000	cinéma	12
chocolat 200 g	28,30	robe	800	opéra	36 à 80
		chaussures	300 à 600		
café 250g	82			concert	40
vin	35			télé	6 000
lait	5			radio	3 500
tomates	30			sucre 1 kg	16
Pommes de terre 1 kg	4,7 à 12				
bière 0,5 l	8				
pain	3 à 4				
repas en self	30				

LES SALAIRES

ouvrier	2 500 à 4 500	professeur	5 000 à 7 000
chauffeur de bus	4 500 à 6 000	employé	3 000 à 6 000
		directeur	4 000 à 7 000

En fin de compte, pays très occidentalisé avec des acquis qui rappellent la période de démocratie populaire d'après la Libération, comme l'absence de chômage, d'impôts, la gratuité de la médecine.

Mais la façade démocratique d'aujourd'hui ne peut cacher, s'il n'explose, le mécontentement qui s'enracine dans le cœur de ce peuple très sympathique, très ouvert, très hospitalier.

Un peuple qui ressent au plus profond de lui cette domination extérieure dont il ne s'accommode guère.

Un peuple riche de traditions, de culture, et d'histoire millénaire dont les nombreux monuments sont un reflet aux mille facettes.

Un peuple et un pays à connaître...



Une publicité qui n'a rien de socialiste. Elle ressemble comme deux gouttes d'eau à la publicité capitaliste.

HONGRIE

Impressions de voyage



L'approvisionnement des magasins est bon mais le coût de la vie est très élevé. Ici, un étalage de fruits et légumes à Budapest le 7 juillet 1979.

La Hongrie est un petit pays de dix millions cinq cent mille habitants. Il appartient au bloc soviétique, coincé entre l'Autriche, la Yougoslavie, la Roumanie, l'URSS et la Tchécoslovaquie.

Un de nos lecteurs y a passé quelques jours au début du mois de juillet. Il a rencontré des gens de différentes couches sociales, habitant Budapest ou d'autres villes. Il nous a rapporté ses impressions et des scènes prises sur le vif, que nous vous livrons.

Une des premières choses qui frappe lorsqu'on arrive en Hongrie et surtout à Budapest, c'est le nombre important de voitures bien que l'essence soit très chère. Mais on a pu remarquer aussi qu'il n'y a pas de voiture de marque hongroise . Toutes les voitures sont importées d'Allemagne de l'Est, d'URSS (Lada) de Tchécoslovaquie (Skoda).

Ce qui nous a également étonnés, c'est la publicité à la mode occidentale sur les murs comme à la télévision, qui utilise la femme et les gens de la haute société pour vanter le coca cola, l'assurance voiture Casco, le champagne, les crèmes de beauté...

Dirigeants mal-aimés

Nous savions que les dirigeants ne sont pas très aimés de la population, mais nous avons été étonnés lorsque Gyula qui se trouvait avec nous en voiture, s'en prit violemment à une voiture officielle, une Mercédès noire, qui roulait devant nous.

Au cours d'une discussion avec notre amie Elizabeth, elle nous a confié au sujet de la plupart des membres du Parti, le PSOH : *« Ici, ce sont eux les patrons »*.

Elle nous a expliqué qu'il ne suffit pas d'avoir les capacités pour avoir des responsabilités. Il faut aussi être au parti. Et il y en a beaucoup qui y entrent pour ça.

Mépris du peuple hongrois pour les Soviétiques

Une autre chose qui est très perceptible, c'est le mépris pour les Soviétiques. Au premier abord, les Hongrois sont discrets sur la question... ou s'en tiennent « à la position officielle ». Mais lorsqu'on les connaît un peu, ils ne cachent pas leur hostilité. *« Regardez-bien, vous ne trouverez aucun nom hongrois parmi les héros de la Libération,* nous disait André lors de notre visite au monument de la Libération, *il n'y a que des Soviétiques »*.

Cela sur un ton très ironique. Nous avons pu remarquer que sur des affiches écrites dans les deux langues (hongrois et russe), le texte russe avait été soigneusement enlevé.

Une autre personne nous a même confié que l'URSS *« c'est l'impérialisme »* et elle sait de quoi elle parle : elle travaille à la direction du commerce extérieur de l'académie des sciences !

D'ailleurs, alors que nous faisions remarquer que leur présence est très discrète (on voit très peu de militaires soviétiques à Budapest), on nous a répondu : *« Certes, mais c'est quand même eux qui dirigent... »*.

Il est frappant aussi de constater que les Hongrois connaissent très peu la langue russe, alors que cette langue est obligatoire dans les écoles à partir de 10 ans et pendant huit ans... Ils « l'oublient » disent-ils...

En discutant avec les gens, nous avons appris qu'il n'y avait pas de chômage mais souvent cela se traduit par une pléthore dans les bureaux, alors que les ouvriers sont soumis dans les usines à un rendement élevé. Nous avons été très surpris d'apprendre que 60 % environ des gens ont un double travail pour des raisons d'argent. Ainsi Elizabeth travaille dans un institut de géologie et comme guide à l'agence de tourisme Ibusz. A. fait des constats d'accidents et est chauffeur de taxi, C. travaille dans un bureau et comme dessinatrice...

Et cela a l'air très légal. Par contre, ce qui ne l'est pas, c'est la vente de paniers d'osier sur la voie publique. Mais les femmes qui s'y livrent ne s'en laissent pas conter par les policiers... et continuent leur vente malgré l'interdiction...

« On a enterré le socialisme ».

Sur la démocratie, il semble que ce soit très libéral *dans la mesure où le régime n'est pas mis en cause*. On nous confiait sous forme de raccourci, qu'avant les dirigeants considéraient que *« tous ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous »* tandis que maintenant ils considèrent que *« tous ceux qui ne sont pas contre nous sont avec nous »*. D'ailleurs comme nous a dit notre amie Elizabeth : *« Il n'y a*

Suite de la page 31